



Neuville sur l'Isle



Avec sa Micro-Folie, Neuville s'offre le Louvre
et tous les autres grands musées parisiens.



**Madame,
Monsieur,
chers Concitoyens,**

L'épidémie de la Covid-19 continue de frapper, principalement ceux d'entre nous qui ne sont pas vaccinés.

Face à cette cinquième vague, caractérisée par une diffusion massive du variant OMICRON, le vaccin reste l'arme principale la plus fiable contre les formes graves de la maladie.

2021 se tourne et dans ce contexte anxiogène et incertain, le travail de l'équipe municipale a été d'abord de répondre au quotidien de vie des neuvicois(es).

Parallèlement, l'année passée, a été marquée par plusieurs réalisations significatives que vous pourrez retrouver en parcourant ce bulletin municipal.

En 2022, pour l'avenir de ses habitants, notre commune continuera sa transformation avec notamment :

- l'embellissement de l'entrée du bourg par l'aménagement de l'avenue Général de Gaulle, section entre la rue du Jumelage et l'avenue de Bordeaux, incluant un cheminement piétons/cycles, totalement sécurisé.

- dans le cadre des activités sportives : la création d'une piste d'athlétisme autour du plateau multisports et la réalisation d'un skatepark près du complexe sportif de Planèze.

- la continuité d'un projet politique solide en faveur de la transition énergétique par le lancement, sur une période de six ans, d'un plan de modernisation de l'éclairage public. Le remplacement des lampadaires énergivores par des luminaires équipés de la technologie LED permettra de moduler l'intensité du flux lumineux et de diviser à minima par deux la facture énergétique de la commune.

Un second bâtiment photovoltaïque verra également le jour sur un terrain appartenant à la commune, rue de la zone artisanale.

En outre, le problème majeur de la gare reste son accessibilité pour les piétons et les vélos. Aussi, dans le contexte de l'arrivée de la navette ferroviaire en juillet prochain et au titre de la mobilité durable, la communauté de communes a lancé l'étude d'un cheminement actif entre les Maisons Doublaudes et la gare.

Enfin, n'oublions pas que s'il fait bon vivre à Neuvic, c'est grâce à son cadre de vie mais aussi au dynamisme de ses associations. Les acteurs associatifs sont l'un des maillons indispensables de notre cohésion sociale. Après 22 mois de vie avec la Covid-19, le devoir de notre commune est d'accompagner fidèlement le travail et le développement de ses associations par ses leviers traditionnels : financiers et matériels.

Faire corps ensemble pour remobiliser l'engagement associatif est un joli pied de nez aux effets sournois de la crise sanitaire.

Je souhaite que cette nouvelle année soit pleine d'espoir, car c'est cet espoir qui nourrit l'envie d'agir pour soi et pour les autres.

Au nom du conseil municipal, je tiens à adresser à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chers de bonne santé, bonheur et réussite pour 2022, avec une pensée particulière pour les plus fragiles.

Prenez soin de vous.

Paulette DOYOTTE
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien cordialement,

LES SERVICES PUBLICS et permanences

■ Mairie

Tél. 05 53 82 81 80 - Télécopie : 05 53 82 81 81
Courriel : mairie@mairie-neuvic.fr
www.mairieneuvic.fr

• Secrétariat ouvert au public

du lundi au vendredi : 8h30-12h - 14h-17h30
le samedi : 9h-12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :

Paulette DOYOTTE reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Fabienne CASSE : tél 05 53 82 81 86
courriel : fabienne.casse@mairie-neuvic.fr

Les adjoints au Maire,

Jean Philippe REMY, Géraldine JAHAN,
Franck DUPREUILH, Martine MARIGEAUD,
André MALBEC, Isabelle MORTET, Laurent DEVERLANGES

reçoivent à la mairie sur rendez-vous au 05 53 82 81 87
courriel : adjoints@mairie-neuvic.fr

■ Services techniques

14 rue Talleyrand Périgord
tél : 06 26 51 41 87
Courriel wilfried.berger@mairie-neuvic.fr
Directeur : Wilfried BERGER

■ Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget - tél. 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr
Animateurs : Emeric COLINET et Lise NIAUSSAT.

• Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

■ Bibliothèque

25 avenue Général de Gaulle - Tél. 05 53 81 66 27
Courriel : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr
Bibliothécaires : Catherine HAFSAOUI-MACARIE,
Nicolas CAMINEL

• Ouverture au public

mardi : 10h-12h - 16h15-18h,
mercredi : 9h-12h - 14h-18h,
jeudi et vendredi : 16h-18h,
samedi : 9h-12h

■ Deux marchés hebdomadaires

Les mardis et samedis, le matin : 8h-13h.

Vous y trouverez les producteurs locaux de fruits et légumes, viandes et volailles, poissons et crustacés, produits frais (œufs, beurre, fromage), fleurs et plantes, et plus selon les saisons.

Marché aux truffes, mardi : 9h-12h de décembre à mars

Contacts : secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 80

Placière : Sandrine HERPOEL : 06 17 22 62 71

Marché de Noël, 3^{ème} samedi de décembre

■ CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes

ZA de Théorat - Tél. 05 53 80 86 86

Courriel : cias@ccivs.fr

• Secrétariat ouvert

du lundi au vendredi : 9h-12h30 - 14h-17h

• **Permanences** : CARSAT (Assistante sociale),
3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV au 05 53 35 62 85
ANPAA (Association Nationale en Alcoologie et Addic-
tologie) sur RDV au 05 53 07 66 82.

■ Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 02 06 45

Assistants sociales :

Orlane SARRAZIGNAC, Steffie BOULET

Référent insertion : Julia BERTRY

Puéricultrice : Emilie DAVID

Médecin de PMI : Docteur Caroline Mc BRIDE

Accueil secrétariat : Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI
du lundi au vendredi de 9h-12h - 14h-17h.

■ Assistant Social de la MSA

Fabien AZNAR

Mutualité sociale agricole - Périgueux

tél. 05 53 02 68 77 - courriel : aznar.fabien@dlg.msa.fr

■ Service d'aide aux personnes

A.N.A.C.E. - rue Arnaud Yvan de Laporte

Tél. 05 53 81 52 84 - Fax : 05 53 81 08 50

Courriel : anace24@wanadoo.fr

Directrice : Chantal DOBINSKI.

■ Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne,
sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

■ Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 81 51 07

Courriel : lespitchouns@ccivs.fr

Directrice : Vanessa BRETOU

■ Relais des Assistantes Maternelles de la Vallée de l'Isle (RAM)

Permanence administrative
15 rue Montaigne - Saint-Astier
Tél 06 77 74 91 73 - Courriel : rouldoudou@ccivs.fr
Animatrice : Emilie JACQUET GUALANDI
Contacter l'animatrice pour le planning des animations
Permanence à Chantérac, les mardi et jeudi

■ Accueil de Loisirs

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Courriel : alshprimaireneuvic@ccivs.fr
Directrice : Marie Christine FAUCHER

■ Ecole maternelle

Rue du Jumelage - Tél 05 53 81 50 99
Courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr
Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

■ Ecole élémentaire

22 avenue Général de Gaulle - Tél : 05 53 81 50 76
Courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr
Directrice : Madame Karima Hochet

■ Collège Henri Bretin

5 rue du Jumelage : tél 05 53 81 51 18
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-bretin/>
Principale : Madame Catherine CARCY

■ EHPAD - Maison de retraite

26, avenue du Général de Gaulle
Tél. 05 53 81 50 59 - Fax 05 53 81 75 50
Directeur : Monsieur Laurent MONTEIL

■ Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze
Tél. 06 34 10 58 08 - 05 53 80 31 27
Courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr
Service aux usagers : 09 71 00 84 24

• Ouverture du lundi au samedi

Horaires d'hiver (01/09 au 30/06) 9h-12h - 14h-17h45
Horaires d'été (01/07 au 31/08)
Lundi au vendredi : 7h30-13h
Samedi 7h30-13h - 16h-18h30

■ Permanence du Pays de l'Isle

Aide financière pour l'amélioration de l'habitat.
Mairie de Neuvic
Le 4^{ème} jeudi de chaque mois : 9h30-12h
Sur rendez-vous au 05 53 35 13 53
Courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

■ Permanence téléphonique de l'association France Alzheimer

Annie DESMOULIN au 05 53 91 80 78 et
Dominique ROLIN au 05 53 81 50 05

■ Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

Sur rendez-vous au 05 56 45 25 21
Le 4^{ème} mercredi de chaque mois : 9h30-12h30,
à la mairie de Neuvic

■ Conciliateur de Justice

En cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client

• Françoise DIAZ
Sur rendez-vous au 06 65 03 20 05

• Michel GUEYLARD
Sur rendez-vous au 06 09 83 21 12
michel.gueylard@conciliateurdejustice.fr

■ Gendarmerie Nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

• *Brigade de Neuvic* :
Tél : 05 53 80 86 90 - fax : 05 53 80 86 99
Ouverture au public :
Mardi et jeudi : 8h-12h - 14h-18h

• *Brigade de Saint Astier* :
Tél : 05 53 03 81 40 - Fax : 05 53 03 81 49
Ouverture au public :
Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30-12h - 14h-18h,
dimanche et jours fériés : 9h-12h

Hors horaires d'ouverture au public, composer le 17

Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

■ Office de Tourisme Communautaire

2 place de la Mairie
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
Tél : 05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr
Horaires d'ouverture page 34

■ Bureau de poste de Neuvic

Avenue Talleyrand Périgord 24190 NEUVIC
Du mardi au vendredi : 09h-12h - 14h-16h
Le samedi : 09h-12h

■ Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS)

Le bateau - 24110 Saint-Astier
Tél : 05 53 03 45 82 - Courriel : contact@ccivs.fr
www.ccivs.fr

LES NUMEROS UTILES

■ Numéros d'URGENCE

- **Pompiers : 18**
- **Police secours : 17**
- **SAMU : 15**
- **N° d'Urgence Européen : 112**

■ ORANGE

Dépannage : 3900

■ ENEDIS (réseau électrique)

Dépannage : 09 72 67 50 24

■ GrDF (réseau de gaz)

Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34
serviceclient-sud-ouest@grdg.fr
Urgence sécurité Gaz : 0800 47 33 33

■ SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients : 09 77 408 408
Urgence: 05 53 35 82 12

■ SDE 24

Demande de raccordement au réseau électrique lors d'une construction nouvelle
7 Allées Tourny - 24000 Périgueux
Tél : 05 53 06 62 00 - Fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :

- copie de l'arrêté du permis de construire
- 1 plan de situation et 1 plan de masse



Outre les numéros d'urgence (police, gendarmerie ou pompiers), le 3919, est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux personnes victimes de violences conjugales et à leur entourage ;

La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles est accessible à l'adresse : www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
Des outils d'information accessibles sur le site web dédié, arretonslesviolences.gouv.fr et sur Twitter @arretonsles

Il est primordial que ces outils aient un niveau de notoriété maximal et il est essentiel de mieux les faire connaître pour permettre à chacune et chacun de rompre l'isolement et d'engager des démarches qui sauvent des vies, que l'on soit, soi-même victime ou simplement témoin.



Le ministère de l'économie et des finances et de la relance, a ouvert un site dédié aux signalements de consommateurs

Pour tout problème avec une entreprise, signalez votre problème à la répression des fraudes sur le site <https://signal.conso.gouv.fr/>

■ Liste des Assistantes maternelles agréées sur la commune de Neuvic



ABON Stéphanie

3 rue de la Mazille - 06 83 38 87 67

BATAILLER Corinne

2 ter Rue A.Daniel - 05 53 82 27 75 - 06 24 43 64 61

BOISSONNAT Sandrine

La Jaubertie - 05 53 82 09 08

BROUSSEAU Valérie

5 lotissement la Croix Blanche - 05 53 82 39 16

DARIN Béatrice

19 le Terme Est - 05 53 80 52 25

LAFAGE Aurore

63 route de Saint-Astier - 05 53 82 67 80

LE ROY Delphine

14 lot. de la Croix Blanche - 06 83 21 16 80

MEBARKIA Isabelle

Les Jeandilloux - 05 53 82 31 20

MIGEON Stéphanie

La Haute Robertie - 05 53 81 86 42 - 06 85 47 99 81

PORCHE Isabelle

4 route des Meuniers - 05 53 82 20 91

REBIERE Christelle

Lot. de la Chènevrière - 05 53 81 19 16

RICHARD Colette

31 rue de Gimel - 05 47 19 11 56

L'actualisation de cette liste est régulière, s'adresser au secrétariat de la mairie.

■ Familles d'accueil pour adultes

Sabine CAMARO

23 rue de la libération - 06 27 36 34 42

Reine-Claude DIDIER

1 rue Les Cinq Ponts - 09 62 59 58 49

Angélique DOBINSKI

Magnou - 05 53 80 60 88

Eric et Corinne PORCHERON

3 Rue du Terme - 06 50 00 75 21

INFORMATIONS PRATIQUES



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

[Accueil particuliers/service public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054)

Connaitre vos droits, effectuer vos démarches.

Allo service public 39 39

La première réponse par téléphone à vos questions administratives

Du lundi au vendredi : 8h30-18h15

Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- le droit du travail dans le secteur privé,
- le logement et l'urbanisme,
- la consommation, la concurrence ou la sécurité des produits,
- les procédures en justice, civile ou pénale, le droit de la famille, des personnes ou des successions,
- le droit des étrangers, des associations ou l'état civil.

www.service-public.fr

■ J'ai 16 ans : j'effectue mon recensement citoyen

Tout jeune français, garçon ou fille, doit se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054 en se créant un espace personnel.

Cette démarche est effectuée le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Elle vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou lors de tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :
Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 09 70 84 51 41
email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

ou consulter le site internet : www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)



■ Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2022, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile ou de résidence.

Les prochains scrutins se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle et les dimanches 12 et 19 juin pour les élections législatives.

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives.

A l'appui de votre demande d'inscription, vous devez fournir :

- un justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande) ou passeport français valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom, assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension,

Un téléservice vous permet de vous inscrire ou de signaler un changement d'adresse.

- Disponible 24 heures/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite. Il suffit de créer un compte sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) (ou de s'identifier via FranceConnect) pour accéder à la démarche "demande d'inscription sur les listes électorales", de répondre aux quelques questions en ligne, de numériser les pièces justificatives et d'envoyer le tout.

- En quelques clics, la demande est transmise à la commune de domicile ou de résidence.

Il est également possible de s'inscrire par correspondance : formulaire d'inscription à votre disposition en téléchargement Cerfa n°12669*02 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024

Cette démarche d'inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et L. 11-2 du Code électoral.

Un service en ligne permet de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote : (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>)

■ UFC QUE CHOISIR



UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, automobile, loisirs, la téléphonie et Internet etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Montignac, Ribérac, Rouffignac, Sarlat, Périgueux.

Pour plus d'information :

1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX

tél : 05 53 09 68 24 - 06 22 93 22 98

courriel : ufcquechoisirdordogne@orange.fr

site : ufcquechoisir-dordogne.org

Maison des Associations : 14 pl. J. Ferry - 24100 Bergerac

CIAS : Rue Stép. Hessel - 24200 Sarlat La Canéda



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

■ Recensement de la population

Populations légales - les chiffres pour 2022

Le 31 décembre 2021, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Neuville compte au 1^{er} janvier 2022, 3678 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.

■ Fraude à la carte bancaire

Vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire ? Grâce à Perceval, vous pouvez désormais signaler le détournement de vos données bancaires directement en ligne.

Perceval, qu'est-ce que c'est ?

Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la gendarmerie nationale a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes : Perceval ou "Plateforme électronique de



recueil de coordonnées bancaires et de leurs conditions d'emploi rapportées par les victimes d'achats frauduleux en ligne".

Perceval permet de faciliter :

Vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous avez été victime ;

- le remboursement des sommes dérobées ;
- la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale).

La dématérialisation des démarches citoyennes

Perceval vient notamment compléter les télé-services de sécurité du ministère de l'Intérieur tels que le dispositif de pré-plainte en ligne, la plateforme de signalement des contenus illicites sur internet Pharos et bientôt Thésée, la plateforme de la police nationale pour lutter contre les cyber-escroqueries.

Dans quelles conditions utiliser Perceval ?

Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être toujours en possession de votre carte bancaire ;
- les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne ;
- ne pas être à l'origine des sommes dépensées ;
- avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque.

Comment accéder à Perceval ?

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site de service-public.fr via l'onglet "fraude à la carte bancaire" grâce au système d'identification France Connect.

Vous devez remplir un questionnaire portant sur le paiement frauduleux et ses circonstances, indiquer le numéro de la carte bancaire concernée, le nom de votre banque, la date, le libellé et le montant des dépenses constatées, etc.

Après vérification de votre identité, vous recevez un document avec un code-barres. Il vous permettra d'être remboursé plus facilement et plus rapidement par votre établissement bancaire des sommes qui ont été débitées frauduleusement. Vous devez le conserver si vous décidez d'engager des poursuites judiciaires.

Perceval est accessible 24/24h et 7/7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

■ Plans local d'urbanisme (PLU) en ligne

Vous voulez savoir si votre terrain est constructible ou connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur votre parcelle ?

Vous pouvez désormais accéder en ligne au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou à la carte communale de votre commune, via l'application : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> (en renseignant le nom de votre commune)

ou en cliquant sur votre commune via le lien : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=0.5428533859421643&lat=45.090957800903766&zoom=11>

Vous avez la possibilité de zoomer sur votre parcelle, de télécharger le règlement d'urbanisme, et de consulter différentes informations.

NOUVEAUTE 2022 - AUTORISATIONS D'URBANISME : GUICHET UNIQUE DE L'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme numérique les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers.

Les demandes pourront se faire en ligne via le portail dédié accessible à l'adresse de connexion suivante : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Elle est intégrée sur le site internet de la commune et disponible sur le portail citoyen territorial mis à disposition par le département <https://demarches.dordogne.fr>

Ce guichet unique sera le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme pourront être déposés :

- sous format papier (en plusieurs exemplaires en fonction du type de demande), soit par voie postale soit par remise en main propre aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Dans ce dernier cas, il vous sera remis sur place un récépissé de dépôt attestant de la prise en charge de la demande.

- sous format numérique via le téléservice mis en place. Ce guichet unique, accessible 24H/24 et 7j/7 permet d'améliorer le service rendu aux usagers et aux professionnels en simplifiant et guidant le dépôt des dossiers (fonctionnalités assurant au demandeur de déposer un dossier complet), en évitant le dépôt en mairie et les reproductions de dossiers, en permettant un suivi de l'instruction du dossier, en optimisant les délais et en facilitant ainsi les échanges avec l'administration.

Le Guichet Unique de l'Urbanisme est un espace sécurisé pour transmettre les demandes d'autorisations : chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers. Il permet :

- de formuler une demande d'autorisation
- de joindre toutes les pièces justificatives
- de suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

■ Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 84



■ Un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation ? L'opération Habitat du Pays de l'Isle en Périgord vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels matériaux privilégier ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage... Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, le Pays de l'Isle en Périgord vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et, pour les propriétaires dont le projet est éligible (sous condition de ressources), vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil départemental.

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays au 05 53 35 13 53 ou envoyez un mail à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com ou inscrivez-vous sur le site monprojet.anah.gouv.fr.

Vous pouvez également prendre rendez-vous :
Voir page 3 permanence du Pays de l'Isle

Démarchage à domicile : soyez vigilants !

Des campagnes de démarchage téléphonique ou "porte à porte" sont régulièrement menées par des sociétés privées. Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux énergétiques est interdit par la loi depuis l'été 2020. Concernant le démarchage à votre domicile, nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites dans ce cadre.

Ces sociétés se présentent parfois comme envoyées par EDF, ou des organismes d'Etat (ANAH, ADEME, Ministère...) ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Ne signez jamais une commande dans la précipitation, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision. Il est courant que les devis, pour une même prestation, aillent du simple au double. Et n'oubliez pas que si vous regrettez d'avoir signé trop vite dans le cadre d'un démarchage, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours pour faire annuler la commande.

■ La fibre optique arrive à Neuvic

L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

• Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.

Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.



Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

• Qui doit élaguer ?

La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

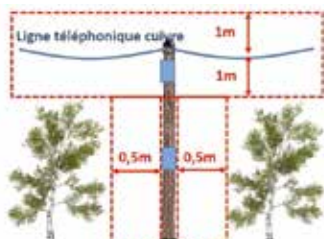
Les travaux de déploiement de la fibre optique nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Au besoin, l'opérateur des travaux peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.



• Comment élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



• Ou se renseigner ?

• Pour savoir si votre terrain est concerné, contactez la mairie.

■ Quoi de neuf côté poubelles ?

Les ordures ménagères (sacs noirs) et les déchets ménagers (sacs jaunes) continuent à être une préoccupation importante de tous les élus. Plusieurs points nous intéressent.

1 - La redevance incitative (RI) qui va remplacer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) entrera finalement en application en janvier 2023.

Rappelons que cette redevance (RI) n'est pas un nouvel impôt mais remplacera la TEOM taxée sur le foncier bâti. Taxe particulièrement injuste puisqu'une personne seule vivant dans une grande maison et produisant très peu de déchets, paie un impôt élevé.

En 2023, chacun paiera une redevance comme pour l'eau ou l'électricité ; une part fixe comme un abonnement et une part variable proportionnelle à sa production de sacs noirs.

Précisons enfin, que **la dépose des sacs jaunes et les apports en déchèterie resteront gratuits.**

2 - Les dépôts sauvages seront verbalisés dès cette année 2022

Il est inadmissible de voir certains de nos concitoyens se débarrasser de leurs sacs noirs ou encombrants au pied des colonnes semi enterrées.

Sachez qu'il existe une application gratuite "Clean2gether" qui permet de signaler les dépôts sauvages.



Nous avons une déchetterie ouverte 6 jours sur 7 et quand une colonne semi enterrée est pleine, merci d'aller à la suivante qui n'est pas encore pleine.

A l'avenir, les colonnes semi enterrées seront équipées de détecteurs de remplissage qui "préviendront" le centre de collecte pour envoyer un camion benne avant que les colonnes ne débordent.

3 - Colonnes semi enterrées et perte d'autonomie

Lors des réunions publiques dédiées au nouveau système de colonnes semi enterrées, inmanquablement venait la question :

"Avez-vous pensé aux personnes âgées ?"

"Avez-vous pensé aux personnes à mobilité réduite ?"

Oui le SMD3 y a pensé. Le département a passé une convention avec les aides à domicile de façon à ce que ces dernières aient dans leur fiche de poste la dépose des sacs noirs et jaunes pour les personnes dont elles s'occupent. Quand il n'y a pas de convention avec le département, c'est le SMD3 qui se charge du dossier.

4 - Horaires d'ouverture des déchèteries

La mise en place d'horaires d'été est prévue par la loi pour éviter que les agents et les usagers du service de la déchetterie ne soient pas confrontés à des activités

physiques les jours de canicule.

Cet été, le SMD3 a mis en place le système des horaires d'été... mais il n'y a pas eu de canicule, au contraire l'été a été pluvieux et plutôt frais. Les usagers de la déchetterie ont donc été décontenancés et mécontents.

Il faut savoir que mettre en place des horaires d'été pour une grosse structure comme le SMD3 n'est pas une petite opération logistique et que faute de règles nationales plus souples, le SMD3 reconduira en 2023 des horaires d'été pour les semaines réputées en moyenne les plus chaudes.

5 - Bientôt plus de sacs jaunes !

Les sacs jaunes que vous veniez chercher à la mairie n'existeront plus quand le stock sera épuisé.

En effet, ces sacs jaunes constituaient un premier déchet, recyclable certes mais non indispensable.

Prenez l'habitude de prendre n'importe quel cabas dans lequel vous mettrez tout ce qui habituellement allait dans le sac jaune.

Distribution de sacs jaunes en 2022
Samedi 4 juin et mardi 7 juin
Place Eugène Le Roy
de 9h à 12h

TRIONS
les emballages ménagers vides !
LET'S RECYCLE recyclable waste completely emptied!

EMBALLAGES PLASTIQUES *Plastic Packaging*
bouteilles et flacons
Autres

barquettes, pots, films et tubes
Plastic film, pots, boxes and tubes

EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM
boîtes, barquettes, bidons et aérosols
STEEL / ALUMINIUM
food cans, small bottles, cans and aerosols

PAPIER / CARTON
tous papiers et emballages cartonnés
PAPER / CARDBOARD
papers to be deposited in the containers

NOUVEAU

Besoin de sacs jaunes ?
Rapprochez-vous de votre mairie
ou de votre syndicat de collecte.

*Need for yellow bags?
You bring closer to your town hall
or your trade union of collection.*

 **SMD3**
Syndicat Départemental
des Déchets de la Vendée

La Rampinolle
24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES
Tél. 05 53 45 58 90
contact@smd3.fr
www.smd3.fr

■ Contrôle d'accès aux bornes de "Sacs noirs"

Les contrôles d'accès des bornes dédiées aux sacs noirs des points d'apport volontaire vont être activés progressivement à partir du mois de mars.

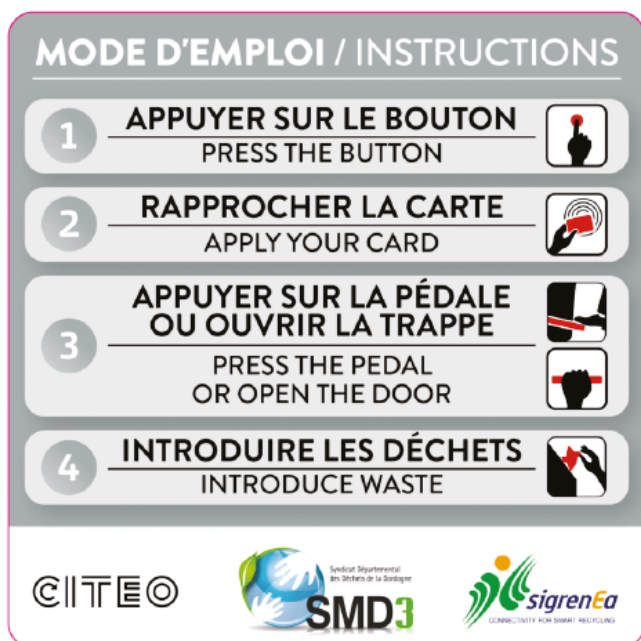
Dès la mise en place de ces contrôles d'accès, les usagers devront être munis de leur badge d'accès personnel pour déverrouiller le tambour et déposer leurs ordures ménagères.

Les autres bornes (recyclables, verre et carton) restent accessibles sans contrôle d'accès.

Les usagers ne disposant pas encore de leur badge doivent contacter le SMD3 au 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ou par mail à l'adresse service.usagers@smd3.fr

Pour rappel : tout dépôt de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet est susceptible d'entraîner des poursuites (art. R 632-1 et 635-8 du code pénal)

Mode d'emploi des contrôles d'accès :



■ PanneauPocket, l'application qui vous rapproche de votre Mairie



La commune vous propose une application pour être informé rapidement. A domicile, au travail, dans les transports ou en vacances, les événements concernant votre commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

Nous pouvons diffuser en temps réel des messages de prévention, d'alerte, de risque en cas de phénomènes météo inhabituels, modification de la circulation temporaire, événements imprévisibles... mais aussi des messages pour informer ou rappeler des animations, spectacles, événements sportifs organisés sur la commune.

Ces informations sont disponibles sur votre téléphone portable grâce à une application SIMPLE ET GRATUITE pour l'utilisateur. Cette application protège votre vie privée puisque aucun renseignement ne vous est demandé lors de l'installation, ni adresse mail, ni numéro de téléphone.

Une fois l'application "PanneauPocket" téléchargée sur le téléphone, l'utilisateur reçoit une notification à la création chaque nouveau panneau et balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Il peut mettre en favoris le nom de sa commune et d'autres communes.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application. Bien entendu, c'est totalement gratuit, sans publicité et sans création de compte.

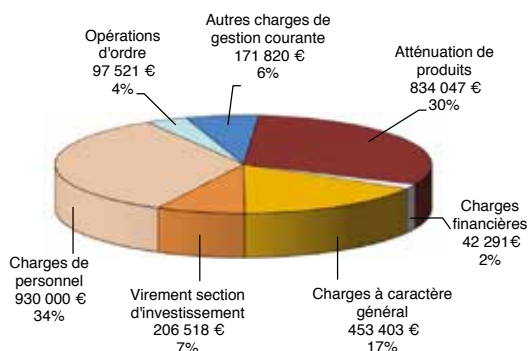
LE BUDGET DE LA COMMUNE

Budget principal

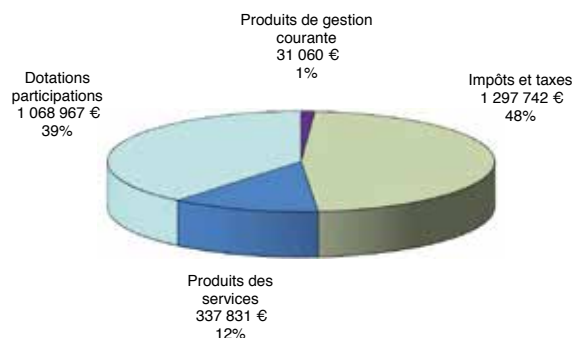
Section de fonctionnement



Dépenses : 2 735 600 €

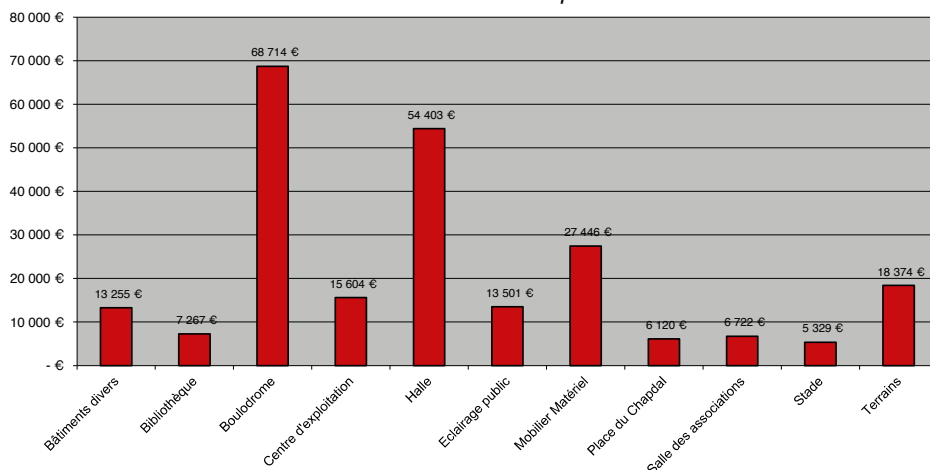


Recettes : 2 735 600 €



Section d'investissement - Opérations réalisées

Section d'investissement - Opérations réalisées



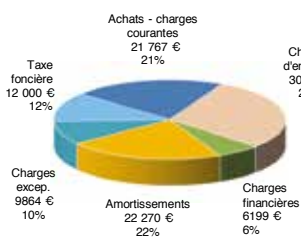
Autres réalisations	15 829 €
Base de loisirs	3 323 €
Centre multimédia	1 218 €
Hôtel entreprises	1 941 €
Mairie	1 970 €
Matériel roulant	2 173 €
Plantations	3 052 €
Voirie	2 152 €

Boulodrome : aire de jeux, rénovation des sanitaires et couverture solaire du chapiteau métallique.
Halle : installation de toilettes automatiques et réfection complète de l'escalier d'entrée.

Budget Résidence Autonomie

Section de fonctionnement

Dépenses : 102 100 €

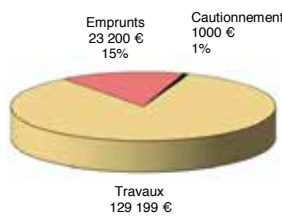


Recettes : 102 100 €

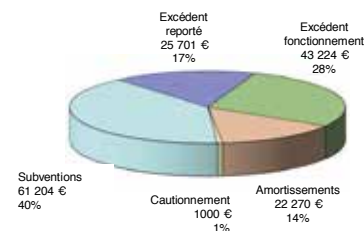


Section d'investissement

Dépenses : 153 399 €



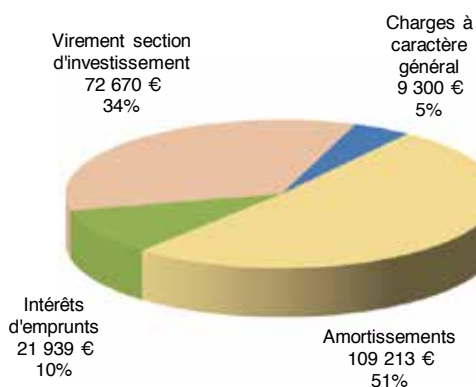
Recettes : 153 399 €



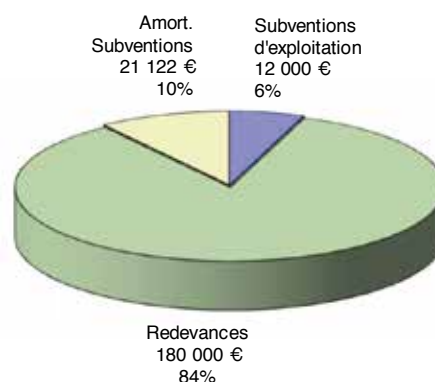
Budget du service assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses : 213 122 €

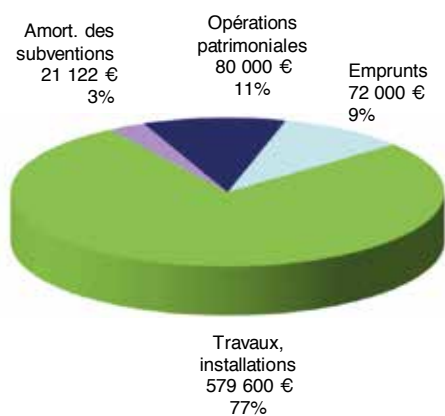


Recettes : 213 122 €

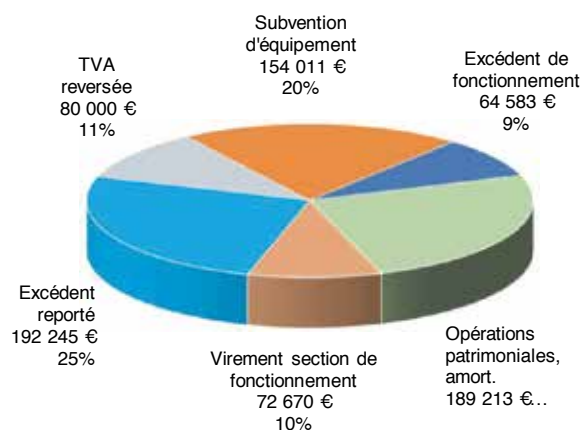


Section de fonctionnement

Dépenses : 752 722 €

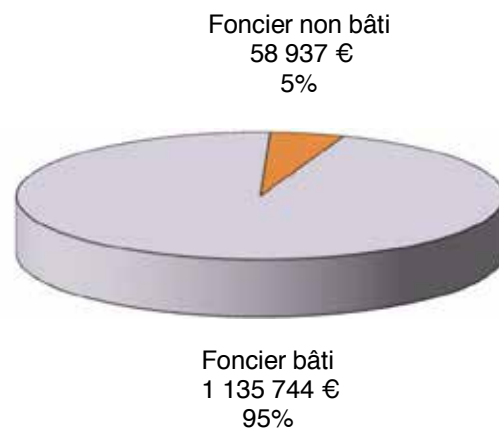


Recettes : 752 722 €



Produit de la Fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Foncier bâti	2 758 000 €	41,18%	1 135 744 €
Foncier non bâti	67 900 €	86,80%	58 937 €
TOTAL	2 825 900 €		1 194 681 €



LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

■ Développement de la desserte ferroviaire de la vallée de l'Isle

Début 2021, lors d'une réunion préparant l'arrivée de la future navette ferroviaire entre Mussidan et Niversac, l'ajout de dessertes de la gare de Neuvic par des trajets en direction ou en provenance de Bordeaux a été demandé ainsi que des renforcements pour rejoindre Périgueux, notamment en période de pointe.

Ainsi, depuis décembre 2021, 4 trains assurant le trajet entre Périgueux et Bordeaux s'arrêtent à Neuvic, en complément des 7 TER desservant déjà cet arrêt.

Ces dessertes devraient être renforcées dès l'été 2022, suite à la mise en service de la navette ferroviaire Mussidan-Niversac. 22 trains devraient ainsi desservir Neuvic. En période de pointe, les trains devraient passer ainsi toutes les 15 à 50 minutes, en direction ou en provenance de Périgueux.



■ Médecins libéraux et médecins salariés sont les bienvenus à Neuvic et sur tout notre territoire

Dans le petit journal de juillet 2021, nous vous annonçons que la commune de Neuvic voulait acquérir le cabinet médical de l'avenue Talleyrand Périgord (à côté de la Poste).



Les locaux sont parfaitement fonctionnels mais l'installation d'un secrétariat médical physique est une demande de la patientèle mais aussi de certains médecins.

C'est afin de réaliser les aménagements nécessaires que la commune a souhaité devenir propriétaire du cabinet médical. Les médecins libéraux et la commune de Neuvic étant d'accord sur la "chose et sur le prix", l'acte notarié de vente/achat devrait être finalisé prochainement.

Une autre bonne nouvelle devrait se confirmer au mois de septembre 2022. Un jeune couple et leurs trois enfants ont choisi de vivre à Neuvic à partir du deuxième semestre 2022. Madame est médecin et elle devrait s'installer en septembre 2022 dans le bureau de consultation resté vide depuis le départ du Docteur Buffet. Quelle chance pour Neuvic !

La santé reste une priorité et le conseil municipal a réaffirmé sa volonté de tout mettre en œuvre pour installer de nouveaux médecins libéraux. Dans un même temps, la communauté de communes progresse sur un projet de centre de santé avec des médecins salariés.

■ Projet de modernisation du parc d'éclairage public

Dans les communes, l'éclairage public est le second poste de dépenses énergétiques après le chauffage et l'éclairage intérieur des bâtiments.

En cette période de contraintes budgétaires pour les collectivités, l'éclairage public peut être vecteur d'économies d'énergie et financières et peut également respecter davantage l'environnement et participer à la réduction des nuisances lumineuses à laquelle sont de plus en plus attachés nos concitoyens.

En effet, l'éclairage public impacte sensiblement la biodiversité par des équipements trop souvent obsolètes ou par une consommation nocturne non adaptée aux besoins des usagers. Il existe donc un vrai enjeu environnemental et politico-économique dans l'aménagement des zones collectives.

C'est pourquoi, il convient d'innover et de privilégier des aménagements naturels et économes en entretien.

Des consommations contrôlées, des nuisances lumineuses limitées, un éclairage adapté aux seules exigences visuelles sont autant de critères à prendre en compte pour des installations respectueuses de l'environnement et du budget de la collectivité.

Au niveau du diagnostic complet des installations d'éclairage public réalisé par le syndicat départemental des énergies, celui-ci a mis en évidence une vétusté importante des installations, de l'ordre de 33%.

Face à ce constat et en lieu avec ledit syndicat, il a donc été décidé de lancer une action de modernisation du parc d'éclairage public de la commune sur une durée de réalisation des travaux de 6 ans. Ces travaux devraient démarrer en 2022.

■ Des cyprès de Provence autour du monument aux Morts

Lors de la réfection des places du centre bourg, le monument aux Morts de la place Eugène Le Roy avait été entouré de charmes pyramidaux.

Le temps passant, ces derniers sont devenus trop importants pour l'espace qui leur était dédié dans le pavage. Les racines superficielles commençaient à soulever les pavés. Bref, il a fallu changer de variété végétale.

En ce lieu de mémoire où à l'occasion des cérémonies patriotiques nous honorons nos "Morts pour la France", nous avons choisi des arbres qui pointent vers le ciel.



Ce sont des cyprès de Provence qui ont remplacé les charmes pyramidaux. Cet arbre dont la ramure est toujours verte, en forme de flamme est d'une symbolique adaptée.

De plus, ses racines descendent toutes vers les profondeurs du sol. On trouve beaucoup de ces cyprès de Provence dans les cimetières, sans que cela endommage l'assise des tombes avoisinantes.

■ Le cimetière

Compte tenu de la mise en application de nouvelles règles phytosanitaires, le cimetière de Neuvic devra être entretenu de manière différente.

Des travaux d'aménagement seront engagés dès 2022 et s'étaleront sur 4 ans. Ils consisteront principalement en l'aménagement d'allées engazonnées, en remplacement du gravier existant.

Bien entendu, la prestation d'entretien deviendra une tâche plus importante, nécessitant une surveillance régulière.



■ Avenue Général de Gaulle :

L'avenue Général de Gaulle est une route départementale qui a vocation à être déclassée en voie communale.

Elle a été réaménagée lors d'une première tranche de travaux en 2007, depuis l'église jusqu'à la maison de retraite.

De la même manière que la première tranche, la deuxième partie de l'avenue restructurée jusqu'au carrefour avec l'avenue de Bordeaux (Carrefour de Théorat).

Une réfection complète des trottoirs, du revêtement de la chaussée et du réseau d'eaux pluviales sera réalisée, sans oublier d'y réserver des espaces dédiés et sécurisés pour piétons et cyclistes. Un plateau surélevé est envisagé au niveau de la rue Arnaud Yvan de Laporte pour faire ralentir les véhicules.

Ce projet d'aménagement est en cours d'étude par le bureau ICHE - A2I ingénierie. Les premiers travaux devraient démarrer en septembre.



■ Skatepark :

L'inventaire des besoins a été établi à la suite d'une rencontre avec des futurs utilisateurs pendant les vacances de fin d'année pour "coller" au plus près avec leurs souhaits et finaliser le projet.



Annoncé dans le Petit Journal de cet été, ce projet a été retardé pour des raisons de contraintes administratives et nous pouvons maintenant espérer un début de travaux au printemps pour une mise en service à l'automne.

La mission de conception réalisation a été confiée à l'entreprise Territoire Skatepark, spécialisée dans la réalisation d'espaces de glisse en béton coulé en place.

■ Piste d'athlétisme :

Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours et sa réalisation encerclant le plateau multisport devrait être opérationnelle dès la fin des vacances scolaires de cet été.



■ Vidéoprotection :

Il s'agit d'un système d'enregistrement d'images prises sur la voie publique (ou dans des lieux ouverts au public), dans le but de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens publics.

Il a été démontré la nécessité de mettre en place un système de vidéoprotection sur la commune et plus particulièrement sur le centre bourg, dans le but de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, de lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance touchant directement la population et sécuriser les lieux particulièrement exposés à de tels phénomènes.

Les caméras de vidéoprotection qui seront installées couvriront des espaces sur lesquels les faits de délinquance sont les plus importants. Elles seront également un outil précieux pour la gendarmerie et la justice dans le cas d'enquêtes de flagrants délits, d'enquêtes préliminaires ou d'informations judiciaires.

C'est donc en 2022 que la commune consacrera une première enveloppe financière pour installer un système performant et évolutif. Performant pour permettre par la qualité des images d'identifier les personnes de nuit comme de jour et évolutif pour déployer à plus ou moins long terme ce dispositif sur d'autres lieux.

Terminé les caméras dont les fils sont coupés ou dont le visionnage des images est impossible !

■ Résidence Autonomie :

Après la réhabilitation de la chaussée et des accès piétons c'est un 7^{ème} logement qui vient d'être réhabilité par les agents des services techniques avec également l'intervention de trois entreprises locales de la commune.

La nouveauté a été la création d'une cloison séparative entre espace jour et espace nuit, réduisant l'unique et grand volume, mais proposant désormais une chambre cloisonnée où le locataire pourra gagner en qualité de sommeil.

Cet appartement servira en quelque sorte d'appartement témoin pour les prochaines réhabilitations.

Les actions d'embellissement de cette résidence vont se poursuivre avec en projet la création de terrasses accessibles PMR et la plantation de haies séparatives côté jardin. Un effort sera porté à l'entretien des espaces verts.

■ Voirie :

(travaux communautaires)

Comme annoncée dans la dernière publication municipale la réfection des trottoirs et des voiries rue Frédéric Mistral et lotissement du Terme Est a été réalisée au retour des vacances d'été.

Une seconde tranche de travaux est prévue cette année pour les habitants de la résidence de "La Chènevrière", où chaussées et trottoirs seront réhabilités.



Pour l'année 2021 un résumé des principaux travaux de voirie communautaire :

- réfection complète (reprofilage + bicouche) des voies communautaires Impasse de Linseuil, chemin de Boisset
- création de deux plateaux surélevés (Avenue Yves Guéna et rue de La Poutaque au niveau du collège)
- mise en place de caniveaux pour drainer les eaux pluviales avenue de Bordeaux, rue Edmond Senrens, route de Villeverneix, et busage de fossés route des Meuniers
- aménagement d'un accotement réservé à la circulation des piétons rue de Fayolle de Melet.

■ Terrains à construire quartier de la Gare

La commune possède trois terrains entièrement viabilisés d'une superficie de 1000 à 1600 m², mis en vente au prix de 20 € le m².

Pour toute information, s'adresser à la mairie de Neuvic, 05 53 82 81 80

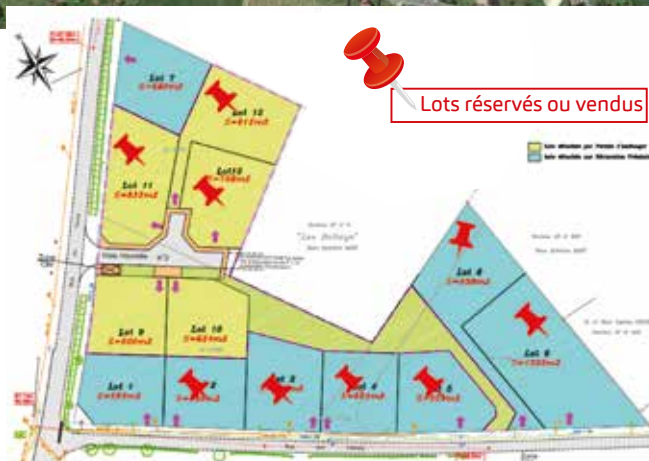


■ Lotissement rue des Chênes

4 des 13 lots sont encore disponibles à la vente, au prix de 27 000 € TTC

Les lots matérialisés de couleur bleue sont immédiatement raccordables aux réseaux (assainissement, eau, électricité)

Les lots matérialisés de couleur jaune, seront commercialisables au second trimestre 2022 après réalisation des travaux de viabilisation.



Début juillet, nous avons reçu nos collègues bibliothécaires des communes voisines pour une formation sur les nouvelles normes de catalogage (entrée des documents dans le logiciel de prêt de la bibliothèque) assurée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne (BDDP).



Cet été, la bibliothèque a pu recevoir les centres de loisirs afin de prêter et surtout raconter à nouveau des histoires aux enfants.



En fin d'année, nous avons pu reprendre quelques animations : auprès des classes de l'Institut Médico-Educatif, de l'école primaire et maternelle avec le prêt de documents et la lecture d'albums. La présentation de la bibliothèque aux classes de sixième du collège de Neuvic a pu être réalisée.

Des séances pour les bébés lecteurs (soumises à inscription) ont eu lieu, et des prêts de documents ont été réalisés à l'EHPAD de Neuvic.



Deux expositions de documents ont ponctué la fin d'année : l'une sur Le Rouge en lien avec le concours Images et Zoom sur le thème du rouge et l'autre sur Madagascar en lien avec la ciné-conférence au Centre Multimédia.

■ Bibliothèque Municipale Jeanne d'Arc

25 av. Général De Gaulle
 Tél. : 05 53 81 66 27
 Mail : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr
 Catalogue départemental : biblio.dordogne.fr

• **Horaires d'ouverture au public**
 les groupes sont accueillis sur rendez-vous

Mardi	10h-12h	16h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi - Vendredi		16h-18h
Samedi	9h-12h	

Pour emprunter des documents, il vous faut :

- remplir un formulaire d'inscription, présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- verser une cotisation de 7 € par an et par famille (chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces).
- présenter un justificatif d'exonération du tarif de l'inscription (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux).

Modalités de prêt :

	Livre	Périodique	Audio	Vidéo
Maximum par personne	5	3	3	2
Maximum par famille	15	5	5	5
Dont	7 BD maxi			2 fictions
Nouveautés (1 document par famille)	14 jours	14 jours	7 jours	7 jours
Durée maximale de prêt	28 jours	28 jours	14 jours	14 jours

Le règlement intérieur de la bibliothèque est disponible sur le site www.mairieneuvic.fr à la page de la bibliothèque.

La bibliothèque dispose d'une collection de livres en gros caractères et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets (voiture, train, ...) N'hésitez pas à demander.

Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : biblio.dordogne.fr

L'inscription à la bibliothèque vous permet également d'accéder à la Médiathèque numérique de Dordogne, vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous par la suite : <https://dordogne.mediatheques.fr>

■ Centre multimédia

6 rue des Frères Pouget

Renseignements : 05 53 80 09 88

Réservation spectacles : 05 53 80 12 34

E-mail : multimedia@mairie-neuvic.fr

■ Les ateliers de la salle informatique

Le centre multimédia a procédé à quelques changements cette année puisqu'une nouvelle animatrice a rejoint la salle informatique. Lise Niaussat a mis en place un nouveau fonctionnement au niveau des horaires des ateliers et de l'initiation à l'informatique.



Une journée porte ouverte a été mise en place en novembre afin de recréer du lien et dans l'objectif de faire revivre la salle informatique, de constituer des groupes pour les initiations et ateliers informatiques. Une difficulté était présente : le remplacement d'Olivier, et le confinement avaient créé une rupture pour les adhérents utilisant la salle informatique.

En cette année 2022, malgré tout nous comptons de nouveaux adhérents mais la période est un peu creuse avec la crise COVID

Un travail en partenariat avec des structures locales à venir :

- Avec l'association UFC que choisir de Dordogne : mise en place d'un atelier sur la thématique des achats sur internet, problématique actuelle des seniors afin d'être informés sur les pièges ou les arnaques que l'on peut trouver sur internet. C'est pourquoi Lise a eu l'idée de travailler cette thématique avec une association qui est en mesure d'appuyer ce thème avec un discours précis et un travail collectif autour de ces questions.

- Un travail avec l'ITEP de Coulounieix Chamiers est en cours. Un atelier est programmé lors des vacances scolaires avec les jeunes de l'ITEP et de l'IME afin de travailler sur la bonne utilisation des réseaux sociaux.

Initiation débutant

Cette initiation sert à découvrir les premières bases de l'informatique.

Les sessions se déroulent tous les lundis, une fois par semaine avec un programme précis et adapté aux débutants.

Atelier "coup de pouce"

Tous les lundis matin se déroule un atelier "coup de pouce" qui permet d'apporter une aide individuelle selon les demandes des adhérents. Les rendez-vous individuels sont en nette augmentation, plusieurs personnes sont reçues sur ces créneaux-là. Les usagers viennent avec leur propre matériel et nous essayons ensemble de trouver les réponses à leurs interrogations.

Les ateliers du jeudi

En décembre plusieurs animations se sont succédées les jeudis, créations autour de la thématique de Noël (carte de vœux, calendrier, livre photo).

Partager et réaliser une fiche recette de cuisine sur l'ordinateur	20 janvier
Utiliser un traitement de texte	27 janvier
Savoir naviguer sur internet et effectuer des recherches	10 février
Prévention et achats sur internet avec l'association UFC que choisir de Dordogne	17 février
Gérer l'utilisation de sa messagerie au quotidien	24 février
Réaliser un diaporama	10 mars
Manipuler des photographies sur l'ordinateur	17 mars
Réaliser des étiquettes pour le rangement, le jardin ou pour les confitures	31 mars

Accès Internet :

Il est ouvert aux personnes autonomes en informatique souhaitant faire des recherches sur Internet, consulter leur courrier électronique, rédiger un rapport de stage, un cv, ...

Le point Internet est disponible tout au long de l'année

- lundi 9h à 12h
- mardi 9h à 12h et de 14h à 17h.
- mercredi et vendredi sur rendez-vous
- jeudi 9h à 12h

Combien ça coûte ?

Habitants de Neuvic.....13 €, les 10 séances d'1h30
Hors commune.....26 €, les 10 séances d'1h30

Pour tout renseignement : tél : 05 53 80 09 88
Courriel : lise.niaussat@mairie-neuvic.fr

"La famille vient en mangeant"
pièce de théâtre, 1 comédienne, 8 personnages.



"Le tour du théâtre en 80 minutes"
compagnie Thomas Visionneau,
1 séance pour les collégiens, une tout public



"Baraka"
spectacle de théâtre d'objets et de cirque

Le centre multimédia continue de recevoir des compagnies en résidence, 4 compagnies de Dordogne ont utilisés nos équipements pour travailler leur création dans de bonnes conditions



cie Virus, Ouï Dire, Thalia ici et maintenant

■ La salle de spectacle

Les principaux spectacles de l'année 2021

"Le presqu'idigitateur"
Gérard Naque, spectacle familial



"Balade en musique verte"
Etienne Roux, spectacle joué exceptionnellement
en intérieur à cause de la météo



"Le loup de Tombouctou"
de la compagnie Ptit'bout, spectacle jeune public,
proposé chaque 1^{er} dimanche des vacances scolaires



En 2022....

Les chanteurs et musiciens de l'affaire Brassens et Peiraguda



- Le vétolibraire, spectacle familial de la compagnie "Les Barbus"
- La troupe de théâtre de Neuvic
- Le festival Neuvic sur Rire, samedi 25 juin
- Les "Vice-Versa" avec leur spectacle



Retrouvez toutes les animations sur les réseaux

<https://www.facebook.com/centremultimedia.neuvic>
https://www.instagram.com/centre_multimedia_neuvic
<https://www.mairieneuvic.fr/>

■ Résultats du Concours Photo "Images & Zoom 2021"

Difficile pour le jury de déterminer les lauréats du quatrième concours photo amateur lequel avait pour thème "le rouge".

En effet, la cinquantaine de photographies était de grande qualité comme ont pu le constater les visiteurs lors du vernissage vendredi 3 décembre. Les 1^{er} prix figurent en 4^{ème} page de couverture du présent bulletin.



Le thème du prochain concours photo 2022 est :
"Neuvic Insolite"

Tous à vos appareils photos !
La remise des photos est fixée mi-novembre

■ Micro folie

DE PLUS EN PLUS FOUS !

Dans notre dernier numéro, nous annonçons le lancement du nouveau projet culturel neuvicois : la création d'une "micro-folie". Rappelons qu'il s'agit d'un espace de ressources numériques dédiées à toutes les expressions artistiques, offrant notamment l'accès aux fonds d'une douzaine de grands établissements culturels et patrimoniaux tels que les musées du Louvre, d'Orsay, Picasso, le centre Pompidou, le château de Versailles etc. mais aussi à des fonds scientifiques et techniques. Par ce biais proche, simple et ludique, tous les habitants qui le souhaitent pourront ainsi disposer d'un accès direct à une offre culturelle de qualité et à de nombreuses animations.

Le réseau des micro-folies, imaginé à partir de l'établissement public de La Villette lui-même à l'origine de grandes expositions populaires telles que les trésors de Toutankhamon ou Napoléon (mais aussi Tout, Tout sur le zizi... un grand succès du public enfantin mais pas que...) est en train de tisser sa toile sur l'ensemble du territoire français. L'objectif à terme est environ d'un millier de "folies" et pour la Nouvelle-Aquitaine, il tourne autour d'une centaine en 2023. Déjà, plusieurs cités ou intercommunalités en Dordogne se sont portées candidates car ce projet, au-delà de ses aspects culturels essentiels, constitue un argument attractif pour nos espaces ruraux, notamment pour les nouveaux arrivants. Il fera également mieux connaître Neuvic en se combinant à nos ressources touristiques et gastronomiques pour enrichir les offres d'excursions et séjours.

L'obtention de ce label culturel de plus en plus "tendance" ne va pas de soi ; notre cité devra être sélectionnée parmi d'autres concurrentes et si notre candidature est en bonne voie, il convient de se donner toutes les chances de pouvoir le décrocher. C'est pourquoi il a été confié une étude sur la meilleure organisation possible à une professionnelle bien connue en Périgord, Chantal Achilli, auparavant responsable du festival Mimos de renommée internationale. En effet, le principe de base des micro-folies consiste à mettre à disposition une offre culturelle large et diversifiée sur de nombreux champs et l'insertion dans un réseau en mouvement : c'est d'abord un outil. Et les choix d'utilisation de cet outil offrent une large palette de possibles. Plusieurs pistes qui ne s'excluent pas forcément peuvent être dessinées. Aussi, des élus ont accompagné notre maire en déplacement pour observer des exemples de réalisations et s'inspirer des expériences sur le terrain selon les publics : deux visites ont eu lieu dans deux espaces différents à Angoulême, une à Port Sainte-Foy et une à la Souterraine.

A ce stade, il semble important de pouvoir compter sur les ressources existantes à domicile avec notre centre multimédia dont la qualité sera certainement un atout dans notre dossier (la responsable du projet à la Villette est venue le visiter avec une représentante de la direction des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine) en liaison avec notre médiathèque. En effet les micro-folies se déploient souvent à partir de l'un ou de l'autre. Neuvic a la chance d'avoir ces deux beaux espaces et il faut réfléchir à l'articulation de la programmation entre eux. De même, en liaison avec nos ateliers informatiques qui ont récemment repris avec notre nouvelle animatrice, Lise, qui vous convie à des sessions pratiques et ludiques, la micro-folie créera un Fab-lab qui offre des expériences créatives enrichissantes, susceptibles d'intéresser notamment les ados et de les orienter vers des métiers insoupçonnés. Il convient également de travailler sur la venue de tous les publics potentiels, du visiteur individuel aux élèves des écoles et collèges, aux aînés et aux membres des associations pour lesquels naturellement des thématiques différentes seront construites.

Une fois ce premier jalon réalisé d'ici la fin de l'année, Neuvic va constituer son dossier pour répondre à l'appel à projet de la préfecture afin d'obtenir les subventions de l'Etat (jusqu'à 70% ou 80% des coûts d'investissements). Il s'agit essentiellement de tablettes et d'ordinateurs car nos équipements existants seront valorisés. Mais un appui temporaire en fonctionnement par le financement d'un jeune volontaire du service civique est également offert. Une commission sélectionnera les villes candidates d'ici la fin du premier trimestre 2022. Un point important dans ce projet sera naturellement son animateur (trice) dont le choix sera effectué par un jury dans les mois prochains. L'objectif serait que notre micro-folie neuvicoise puisse commencer à vivre dès l'automne avec une offre croissante et adaptée à tous nos concitoyens. Convivialité plus créativité : égal culture au carré ! En 2022, soyons fous !



ENSEIGNEMENT

SCOLAIRE, EXTRA & PERISCOLAIRE

■ Crèche "Les Pitchouns"

L'année 2021 se termine.

La pandémie toujours présente ne nous a pas permis de maintenir la venue d'intervenants à la crèche mais l'équipe s'est mobilisée pour proposer une variété d'activités pédagogiques aux enfants.

Ainsi jeux d'eau, pique-nique, sorties extérieures dans le parc du Château et à la nouvelle aire jeux de la mairie, sorties sur la voie verte, atelier pâtisserie, peinture au corps... ont rythmé le quotidien de la crèche.



La semaine du goût s'est invitée à la crèche du 11 au 15 octobre. A cette occasion un menu coloré a été proposé aux enfants selon le thème "1 jour, 1 couleur".



Cette année a aussi été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice, M^{me} Vanessa BRETOU, depuis la rentrée mi-août.

N'hésitez pas à la contacter au 05 53 81 51 07 ou lespitchouns@ccivs.fr pour des renseignements ou une pré-inscription.

Enfin, pour cette fin d'année la crèche s'est vêtue de ses plus beaux apprêts pour Noël.



Toute l'équipe vous souhaite une bonne année.

■ Ecole élémentaire

Cette rentrée l'école accueille 197 élèves répartis sur 8 classes et un dispositif ULIS.

Elle est composée donc :

- une classe CP - enseignant M. Rivat
- une classe de CP-CE1 - enseignante M^{me} Duméniou
- une classe de CE1 - enseignante M^{me} Le Corguillé
- une classe de CE1-CE2 - enseignante M^{me} Hazera
- une classe de CE2-CM1 - enseignante M^{me} Castaing-Ravary
- une classe de CM1-CM2 - enseignante M^{me} Visse
- une classe de CM1-CM2 - enseignante M. Lartaud
- une classe de CM2 - enseignantes M^{me} Lamarque et M^{me} Laporte
- une classe Ulis - enseignante M. Hostekind

Cette année M^{me} Karima Hochet a été nommée directrice de l'école et a pris ses fonctions depuis novembre 2021.

Dans le cadre du nouveau projet d'école, l'école s'engage dans des actions autour du développement durable et du bien-être. Elle est inscrite au concours des écoles fleuries et prévoit d'autres activités autour du potager, du compost, de la biodiversité...



Pour concrétiser et renforcer les projets, l'équipe enseignante est dans une démarche de consolidation des relations avec ses différents partenaires, en particulier, les parents d'élèves. Pour ce faire, plusieurs événements seront proposés tout au long de l'année en collaboration avec les partenaires de proximité.

M^{me} Karima Hochet, directrice.

■ Collège de Neuvic

Pour la réussite de ses élèves, le collège de Neuvic met l'accent sur le bien-être des jeunes. La devise de Rabelais : "un esprit sain dans un corps sain" est plus que jamais d'actualité en ces temps de pandémie.

Un collège sportif

L'association sportive du collège "les Frelons de Neuvic" compte actuellement près du quart des effectifs du collège. Grâce à ses professeurs d'EPS, le collège de Neuvic est en concurrence avec celui de Saint-Aulaye pour être le collège le plus sportif de la Dordogne.

Les élèves bénéficient d'un complexe sportif de très grande qualité, gracieusement mis à disposition par la commune : face au collège, gymnase, dojo, terrains de sport et bientôt piste d'athlétisme permettent aux élèves de profiter pleinement de leurs séances d'EPS.

Une convention de partenariat avec le Château de Neuvic donne aux élèves la possibilité de se rendre dans le parc pour la course d'orientation et pour le cross.

Parmi les activités pratiquées sur les temps de pause, les élèves peuvent choisir entre foot, basket, tennis de table et baby-foot, avec un challenge lorsque le protocole sanitaire le permettra.

Un stage intensif de natation sera proposé, aux beaux jours, à tous les élèves, grâce à la mise à disposition du bassin d'été.

Un encadrement de qualité

L'équipe pédagogique est constituée de 25 professeurs expérimentés. Elle se caractérise par son implication dans la réussite des élèves et sa disponibilité vis-à-vis des familles.

De nombreux professeurs se sont engagés, ces dernières années, dans la formation aux neurosciences. Les élèves de sixième ont ainsi débuté l'année avec une formation pour "apprendre à apprendre".

Les professeurs de français, impliqués dans un travail sur la fluence, peuvent ainsi proposer en sixième des ateliers « petits lecteurs » afin que tous les élèves maîtrisent la compétence de lecture à la fin du cycle 3.

La persévérance scolaire, l'estime de soi, la prise en charge des élèves à besoins particuliers sont des thématiques qui réuniront une partie des professeurs du collège pour des formations au profit des élèves.

Retrouvez-nous sur Twitter : @collegeNeuvic

Bien dans sa tête, bien dans son corps

L'équipe éducative est presque au complet. Si la CPE, l'infirmière et l'assistante sociale mènent de nombreuses actions éducatives auprès des élèves, nous attendons toujours l'arrivée d'une psychologue scolaire. Travail sur la gestion des émotions en sixième, formation à l'e-citoyenneté, sensibilisation à la prévention du harcèlement, projet en collaboration avec la banque alimentaire ... de nombreuses actions visent à faire des collégiens des citoyens responsables.

Au collège de Neuvic, on sort : cinéma, théâtre et voyages : Montignac, Bombannes et ... l'Italie ! Les professeurs s'impliquent pour proposer une ouverture culturelle à leurs élèves.

A la recherche d'une qualité de vie

A partir de janvier, en partenariat avec le CCIVS, sur la pause méridienne et après leurs cours, les élèves pourront participer à des ateliers tels que : théâtre, écriture, relaxation, jeux de société, à la condition ... d'avoir fait leurs devoirs. Enfin, au collège de Neuvic, on devient gastronome : goût, qualité et variété sont les maîtres mots de l'équipe de cuisine.



PERSONNELS DU COLLEGE DE NEUVIC • RENTREE 2021/2022

1^{er} rang de gauche à droite

M^{ME} ARMENGAUD Myriam - Gestionnaire
M. PETYT Stéphane - Enseignant
M^{ME} BOUYER Marie-Claude - Infirmière
M^{ME} PERROT Julie - Enseignant ULIS
M^{ME} CARCY Catherine - Principale
M^{ME} REY Stéphanie - AESH

2^{ème} rang de gauche à droite

M. BOUVET Stéphane - Secrétaire
M^{ME} PENE - Documentaliste
M^{ME} DANTEC Hélène - Enseignante
M^{ME} BARON Marie - Enseignante
M^{ME} REMAUD Marie - Enseignante
M^{ME} BERTRANDIAS Isabelle - Enseignante
M. LEMOULAND Guy-Eric - Enseignant
M^{ME} MOULIS Laetitia - AESH

3^{ème} rang de gauche à droite

M^{ME} LIZA Laetitia - Enseignante
M^{ME} GIROUX Corinne - Agent d'entretien
M^{ME} JABOUJ Emilie - CPE
M^{ME} LAFAYE Jordane - AED
M^{ME} MAZIERE Léa - AED
M^{ME} JUDGE Evelyne - Assistance sociale
M^{ME} DURAND Bénédicte - Enseignante
M^{ME} PAREUIL Mélanie - AED

4^{ème} rang de gauche à droite

M^{ME} LHUILLIER Sabine - AESH
M^{ME} LAROMAGNE Hélène - Enseignante
M^{ME} LOHEZ Irina - Agent d'entretien
M^{ME} LABRUE Myriam - AESH
M^{ME} VERNAUZOU Sophie - Enseignante
M. LACOMBE Daniel - Enseignant

5^{ème} rang de gauche à droite

M^{ME} AYATS Cécile - AESH
M^{ME} PERRIER Sylvie - AESH
M. URVOIS Jerome - Enseignant
M^{ME} BEDU Isabelle - Agent d'entretien
M. VALETTE Laurent - Agent d'entretien
M. MANCIET Jacques - Enseignant
M^{ME} RIGOUX Carole - AED
M. CASTETS Lionel - Enseignant

6^{ème} rang de gauche à droite

M. LE GALL Michel - Enseignant
M^{ME} MARTY Laurence - Enseignante
M. NAUDET Fabien - Agent d'entretien
M. DEBIAIS Hervé - Enseignant
M. CONSTANT Benjamin - Agent d'entretien
M. CONSTANT Thierry - Cuisinier
M. CHAGNON Stéphane - Enseignant

■ Accueil de loisirs (ALSH) Les Castors de 3 à 12 ans

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Mail : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Tout au long de l'année, l'Accueil de Loisirs Les Castors accueille les enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans, du territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, afin de leur offrir des loisirs de qualité encadrés par une équipe diplômée et expérimentée.

Sa capacité d'accueil est de 56 places, dont 20 pour les 3-6 ans et 36 pour les 6-12 ans.

Malgré la période actuelle du COVID 19 qui est une période inédite pour tout un chacun, le taux de fréquentation a augmenté depuis la rentrée scolaire 2021/2022.

Les enfants ont pu découvrir des projets culturels, scientifiques, sportifs, créatifs et ludiques. Tous ont été menés dans l'esprit du jeu, de l'amusement, de la rigolade et de l'apprentissage, tout en respectant les protocoles sanitaires du moment.

Voici brièvement ce qui s'est passé au cours de l'année 2021

Le projet annuel de l'Accueil Périscolaire des Mercredis "Au fil du calendrier..." a permis de faire découvrir aux enfants, qu'un calendrier sert à découper le temps, à se repérer et à le mesurer.



Céliane COUDIERE et
Cassandre PAUZAT SIMON



L'arrivée du printemps,
avec Pâques et
le 1^{er} Mai,
chez les Frimousses !

Le passage de l'automne avec une cueillette de châtaignes dans les bois et à l'hiver avec la période de l'Avent chez les Juniors.



Nina CASTERA IRIGARAY



Juliann RENAUDIE et
Juliette CASTAING

Pour les vacances d'hiver, finalisation du projet des vacances de Toussaint 2020 "Art & Compagnie". Les enfants ont pu finir et exposer les 16 mini-œuvres d'art dans les commerces de Neuvic, ainsi que dans le jardin de la bibliothèque, au centre multimédia, au château, également au moulin de la Veyssière et sur le site d'HUSO (Caviar), créant ainsi, un circuit touristique.

Une carte localisant chaque création était disponible à l'office du tourisme, avec pour mission de faire découvrir divers lieux de la ville de Neuvic. Un défilé costumé dans les rues du village pour Mardi Gras est venu égayer ce séjour en petit comité... pandémie oblige !!



Léa VILLESUZANNE



Vacances de printemps

Permettre aux enfants de passer de bons moments, d'apprendre, de découvrir de nouvelles expériences au travers des activités, d'explorer, de partager et de bouger, étaient les objectifs prioritaires de ces vacances d'été.



Découverte et initiation "DRONE" encadrée par un professionnel.



Sortie au PARC SAUVAGE de la Tour Blanche.



Ambre PHILIPPE et Candice CASTAING sortie à l'acrozarbres de Laveyssière



Sorties à la BIBLIOTHEQUE Jeanne d'Arc.



Des sorties à la PISCINE de Neuvic.



Des ateliers culinaires d'ailleurs...



Mila RENAUDIE



Rémi ALGARIN

Avant la fermeture annuelle du centre de loisirs, "La magie des fêtes" était à l'honneur pour clôturer cette fin d'année.

A l'occasion de la journée de Noël au centre de loisirs, un "Spectacle Magic Christmas" présenté par Cyril AYRAUD (magicien) au centre multimédia est venu enchanter petits et grands, puis pour les vacances de Noël bricolages et festivités ont été au rendez-vous du 20 au 24 décembre.



Gabin CHARTON et Dina MEDARD

Pour cette année 2022, d'autres projets sont à l'étude et tous les mois de l'année sont rythmés par des fêtes et des événements prétexte à une animation particulière. Pour toute information et inscription, je me tiens à votre disposition durant les heures d'ouverture de l'accueil de loisirs.

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 6h50-8h35 et 16h30-18h30.
- les mercredis et vacances scolaires, 6h50-18h30.

Le centre de loisirs est fermé pour le pont de l'Ascension et la semaine entre Noël et le jour de l'An.

Pour toute information et/ou inscription, je me tiens à votre disposition au 05 53 81 56 09

Marie-Christine Faucher, directrice

Mais aussi, des expériences scientifiques...



Les vacances de Toussaint ont été animées par l'incontournable fête d'Halloween où l'astrologie est venue pigmenter la curiosité des enfants. Un événement inattendu est venu perturber le bon fonctionnement du centre, ce qui nous a obligé de fermer le 28 octobre au soir jusqu'au 31, privant les enfants du rituel défilé costumé chez les commerçants de Neuvic.

Pour agrémenter le séjour, une matinée "initiation JUDO" encadrée par Jérôme au Dojo de Neuvic pour les enfants âgés de 4-11 ans.

VIE DE LA COMMUNE

■ Nouveau souffle pour la résidence autonomie

Connaissez-vous la résidence autonomie ?

Ce sont 20 maisonnettes oranges et bleues rue Arnaud Yvan de Laporte, face à la salle Canon.

Elles sont habitées par Marie Jeanne, Mireille, Bénédicte, Jean-Pierre, Yvette, Claire, Sylvain, Florence, Jeannine, Anna, Maurice, Jean Claude, Jeannette, Marie-Claude, Daniel, Michel, Jacqueline, Sylvianne, Jean-Jacques.

Au fur et à mesure du changement de locataire, la commune engage des travaux de réhabilitation pour plus de confort et de sécurité. Pour le moment sept logements ont été remis à neuf, ainsi que la voirie aux abords de la résidence.

Depuis le mois de septembre, tous les mardis de 14h à 16h, les résidents peuvent participer avec toutes les précautions nécessaires à un atelier "théâtre expression orale et physique" encadré par Stéphanie, animatrice et Isabelle, encadrante.



Ils sont une dizaine à participer chaque semaine à ces moments de convivialité et de rigolades qui se terminent souvent par une collation.

Un appel aux dons de livres et de jeux de société a été diffusé sur Facebook.

Merci aux généreux donateurs, grâce à eux un espace bibliothèque ainsi qu'un coin salon vont être aménagés pour passer de bons moments ensemble.

Mardi 21 décembre tous les résidents ont été invités au repas de Noël dans la salle collective de la résidence décorée pour l'occasion aux couleurs de Noël.

Des plateaux repas ont été servis au domicile des personnes qui n'avaient pu se déplacer.



Tous ont apprécié cette belle journée de fête ensemble et ont été agréablement surpris de découvrir sous le sapin, les cadeaux du Père Noël.

De nouvelles activités sont prévues en 2022 pour les divertir et j'espère qu'elles auront autant de succès que l'atelier théâtre. Le but de ces activités étant de procurer aux résidents des moments de convivialité et de bien être pour combattre l'isolement et la solitude de la personne âgée vivant seule.

Fin septembre, pour ceux qui l'ont souhaité, un médecin et une infirmière s'étaient déplacés jusqu'à la salle collective de la résidence pour la 3^{ème} dose de vaccin. Également, comme tous les ans, ils ont reçu la visite du médecin territorial chargé de faire une évaluation de leur autonomie dans le cadre de leur maintien à domicile.

Les résidents et moi-même souhaitons que 2022 soit une année de bonheur, de santé, de joie, d'amour et de réussite pour tous les neuvicois et neuvicoises. Bonne année à vous tous.

Les résidents,
Isabelle MORTET,
adjointe, en charge des
affaires sociales



■ Le marché aux truffes

Le marché aux truffes, ouvert en décembre 2020, a réuni des producteurs locaux avec des apports de qualité.

Cette nouvelle saison s'ouvre avec de bons espoirs. En effet, les pluies abondantes du printemps et du début de l'été, permettent d'augurer une bonne production tant en quantité qu'en qualité.

Rappelons que les truffes présentées proviennent de producteurs locaux adhérents de groupements ; elles sont contrôlées par des experts certifiés, missionnés par le groupement des Trufficulteurs Pétrorcoriens.

■ La Semaine Bleue

La Semaine Bleue fêtait ses 70 ans. A sa création en 1951, elle s'appelait "La journée des Vieillards", au fil du temps son nom, sa durée et son contenu ont changé.

Pour cette première édition sur notre territoire, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre a organisé du 4 au 8 octobre 2021 des manifestations dans le but d'informer, de sensibiliser, de rassurer et d'aider les seniors dans la vie de tous les jours.

En ce qui concerne Neuvic, nous avons reçu le mardi matin sur le marché, le bus numérique, la CCIVS, deux infirmières du centre hospitalier, l'ANACE, la prévention "Allo Maltraitance", la Présence Verte et Cassiopéa pour la télé-assistance.

Les riverains ont pu se renseigner et dialoguer autour d'un petit café. L'après-midi de 14h à 17h, les associations neuvicoises se sont réunies au Centre Multimédia pour informer, dialoguer et renseigner les seniors sur les activités qu'elles pouvaient proposer.

Etaient présents : les Ateliers Neuvicois, le Nouveau Théâtre de Neuvic, la chorale de Neuvic, le club gym, Trait-d'Union, l'ANACE, le centre multimédia et le CIAS avec 2 animatrices de l'ASE pour les ateliers numériques, la bibliothèque, un représentant de la mairie.

Un point documentation était également proposé aux seniors sur la prévention, la télé-assistance, l'aménagement, le bien-être et la sécurité pour pouvoir rester chez eux en toute sérénité le plus longtemps possible.

La pluie et le froid ayant contraint beaucoup de Neuvicois à rester chez eux, nous espérons que l'année 2022 sera plus favorable. Merci à toutes les associations et les personnes qui ont participé à ce beau projet.



■ La paroisse

Neuvic appartient avec 17 autres communes à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle...



Le service pastoral est assuré par le P. Jean-Paul HERVOUËT (curé modérateur) et le P. Dennis DARIUS (curé), chanoines réguliers de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor). Ils sont aidés par le P. Jean-Claude DAGUT et des laïcs au sein de différentes équipes :

- Equipe d'animation à pastorale, conseil économique,
- Equipe d'accompagnement des familles en deuil,
- Equipes de catéchèse,
- Equipes de préparation au mariage et au baptême,
- Equipes d'aumôneries dans les EHPAD et au centre de détention de Neuvic,
- Equipes d'animation liturgique, ...

Messes à Neuvic :

- le dimanche à 11h à l'église de Toussaint à Pâques et à 10h30 de Pâques à Toussaint
- le mardi messe à 10h à l'église
- le 2^o vendredi du mois à 10h30 à l'EHPAD
- 2 fois par mois au centre de détention

Les horaires des offices de la paroisse peuvent être consultés sur messes.info

Un groupe de partage biblique se réunit le mercredi à 17h30 salle Canon, rue Arnaud Yvan Delaporte.

Une feuille mensuelle des annonces paroissiales est à disposition de tous au début de chaque mois dans les églises ; elle est apposée dans le panneau d'affichage près de chaque église et envoyée sous forme numérique à ceux qui donnent leur adresse mail soit à la Maison paroissiale soit par courriel (voir ci-dessous).

Pour tout renseignement (mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, groupes de prière ou de lecture biblique, vie de la paroisse, ...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à "La Maison Paroissiale 18 place du 14 Juillet 24110 Saint-Astier".

Vous pouvez aussi

- téléphoner au 05 53 54 11 66 (Maison paroissiale) ou 05 53 04 96 94 (Service communication)
- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com
- consulter la page Facebook (accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel Facebook) www.facebook.com/paroissepierrepaulrivesdelisle.catho24

Une collectivité ou une association voulant organiser une manifestation culturelle dans l'église doit, dès que possible et en fournissant le programme, en faire la demande écrite (courrier ou courriel) au curé modérateur pour accord. La Paroisse adressera ensuite à l'organisateur une convention à compléter. A charge pour le-dit organisateur d'en informer la Mairie.



■ Pôle Social-Jeunesse de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre

Le pôle social-jeunesse de la CCIVS s'adresse à tous les habitants et tous les jeunes du territoire. Il comprend :

1. Le pôle social :

- **L'aire d'accueil des gens du voyage** : l'aire d'accueil est composée d'un bâtiment d'accueil et de 12 emplacements / 24 places. Contact : 05 53 09 57 79.

L'accompagnement social est assuré par convention avec Jessica Doat. Contact : 06 24 81 06 18.



- **Le réseau de bénévoles tisseurs de lien social** pour rompre l'isolement des seniors : le réseau repose sur la mobilisation des communes du territoire et notamment des élus référents de chaque commune et d'équipes de citoyens bénévoles qui vont réaliser des visites de convivialité auprès des seniors volontaires (plus de 55 ans).

L'année 2021 a été consacrée au lancement du projet, avec l'appel à candidatures des bénévoles, leur accompagnement. Dès début 2022, plusieurs communes, avec leurs équipes de bénévoles vont démarrer les visites de convivialité. Au programme de ces visites : échanger, jouer, se promener, ...

En plus des visites, le projet prévoit la mise en place d'événements et d'animations à destination des seniors, comme la première édition de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 4 au 8 octobre 2021 : près de 250 personnes ont pu profiter d'animations, d'informations, d'ateliers de prévention grâce à la mobilisation des partenaires et des communes.

- **Le projet de santé** : l'année 2021 a été consacrée à la définition des orientations du territoire en matière de santé et la réalisation d'un diagnostic et d'une étude pour la réalisation d'un centre de santé afin de faire venir des médecins salariés sur le territoire, en s'appuyant sur les professionnels de santé, les élus et les partenaires du territoire.

2. Le pôle jeunesse :

- **L'espace Jeunes Communautaire** est ouvert à tous les jeunes de 10 à 17 ans du territoire et propose des activités de loisirs, de découverte artistique, sportive et culturelle et des sorties les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Un programme est construit à partir des envies des jeunes et disponible dans les mairies du territoire, sur le site et l'application Illiwap de la CCIVS – Station Espace Jeunes Communautaire. En 2021, l'Espace Jeunes a mis en place une navette au départ du collège de Neuvic tous les mercredis et a proposé deux séjours pendant l'été.

- **Les actions jeunesse en hors les murs** : l'année 2021 a été l'occasion d'initier une démarche nouvelle en direction des jeunes du territoire, en proposant des après-midis d'animation dans les différentes communes de la CCIVS pour les jeunes dès 10 ans. Au programme : des activités ludiques, des activités sportives et même des soirées. Le programme est disponible à l'accueil des mairies et sur le site de la CCIVS.

Contact : 06 78 40 38 83

Adresse : rue Richelieu 24110 Saint-Astier



3. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Il s'adresse à toute personne en difficulté ou en situation de précarité : personnes seules, couples, familles, personnes âgées, handicapées et/ou malades...

Accueil du lundi au vendredi : 9h-12h30 et de 14h-17h.
Contact : 05 53 80 86 86
Adresse : ZA Théorat 24190 Neuvic





■ Se faire vacciner, c'est se protéger et protéger les autres ...

Bientôt deux ans que nous vivons avec la COVID 19. Un fléau pour le monde, que l'on aimerait bien voir disparaître

Mais pour le moment nous devons faire avec et prendre toutes les précautions nécessaires. Les gestes barrières, port du masque, gel hydroalcoolique, aération des locaux, désinfection, vaccination...

C'est pour cette raison que le Ministre de la santé et la Haute Autorité ont préconisé une 3^{ème} dose de vaccin.

C'est ainsi que les centres de vaccination ont rouvert des créneaux dans le cadre de la démarche "Aller Vers" et les personnes ayant été vaccinées par le biais du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et de la mairie de Neuvic ont été recontactées et se sont vu attribuer un rendez-vous à l'hôpital de Saint Astier, pour une 3^{ème} dose.

Pour ceux ne pouvant se déplacer, un véhicule du CIAS a de nouveau été mis à disposition afin de les transporter.

Lieux de vaccination :

- Hôpital local de Saint Astier : 05 53 02 78 00
- Centre de vaccination de Périgueux (Filature), rendez-vous sur l'application doctolib ou au 05 53 45 31 33
- Pharmacie de Neuvic : 05 53 81 50 02



- Accueille et informe sur les droits et les devoirs
- Aide dans les démarches administratives : constitution des dossiers
- Accompagne les personnes ayant des difficultés sociales, médico-sociales, financières
- Oriente vers les partenaires et institutions

Le service Emploi

- Réalise des accompagnements individuels : inscription et actualisation Pôle Emploi, technique de recherche d'emploi, constitution de projet professionnel, création de CV et candidatures, informations sur la formation, la législation, la validation des acquis de l'expérience.

- Recherche de formation et de son financement
- Recherche d'emploi : pré-sélection de candidatures et mise en relation avec des employeurs

Le portage de repas

Ce service est destiné à toute personne âgée de 60 ans ou plus, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou dans l'incapacité momentanée de préparer ses repas. Les agents de portage livrent des repas en liaison froide pour les 7 repas de la semaine
Contact : 05 53 53 18 45

En 2022, quelques dates à retenir dans l'agenda :

Des animations en direction des seniors :

- La semaine du 9 au 14 mai pour le forum de printemps
- Du 3 au 8 octobre pour la semaine Bleue

Pour les jeunes : les programmes sont en cours et seront communiqués régulièrement



TOURISME

■ OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE ST ASTIER-NEUVIC



Accueil de Neuvic
2 place de la Mairie 24190 NEUVIC
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
Tel : 05 53 81 52 11
tourisme.neuvic@ccivs.fr

www.tourisme-isleperigord.com
www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier
www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord
www.office-de-tourisme-neuvic-perigord.over-blog.com

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

Janvier à juin et septembre à décembre :

Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h - 14h-17h
samedi : 9h30-12h30.

Juillet et août :

Lundi : 9h30-12h30 - Mardi, mercredi : 9h30-17h30.
Jeudi : 13h30-17h30 - Vendredi : 9h30-17h30
Samedi : 9h30-12h30
Dimanche (de mi-juillet à mi-août) : 11h-13h accueil gourmand

- L'Office de Tourisme vous offre le Wi Fi !



Accueil hors les murs

- Accueil gourmand
Nouveauté 2021 !

C'est désormais sous la halle de Neuvic que l'accueil gourmand en présence des producteurs et artisans locaux se déroule chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août. Cette dégustation de nos gourmandises locales (huile de noix, gaufres, apéritif, rillettes d'esturgeons, miel, gâteau de noix, foie gras, rillettes de truites, biscottes, sirops...) est offerte aux vacanciers qui séjournent sur le territoire. Tous les ans, ce sont ainsi plusieurs centaines de touristes qui rencontrent les producteurs, dégustent les spécialités du Périgord et bénéficient de conseils de l'Office de Tourisme pour apprécier au mieux leur séjour.



- Accueil sur "jardin en fête" et sur le marché des potiers à Beauronne



L'Office de Tourisme est également présent chaque année lors de "Jardin en fête" dans le parc du château de Neuvic et lors du marché des potiers à Beauronne afin de proposer aux visiteurs les activités, sites et animations à découvrir autour de Neuvic.

- Animation du territoire
▶ Jeu de piste sur Neuvic avec Sam le p'tit détective

Jeu de piste proposé aux enfants de 6 à 12 ans, disponible toute l'année dans votre Office de Tourisme, 1€ le livret jeu.



- ▶ Chasse au trésor à Sourzac

Plus de 600 personnes ont participé à la chasse au trésor proposée durant l'été 2021 par l'Office de Tourisme. De nouvelles énigmes sont prévues pour 2022, rendez-vous le mardi après-midi dès 14h30 du 19 juillet au 16 août sur le site de l'église de Sourzac. Un jeu gratuit à faire en famille !

- ▶ Été actif sur toutes les communes de la CCIVS

Chaque été depuis plusieurs années, des animations sportives et des loisirs de pleine nature sont proposés à des tarifs réduits par la CCIVS et le Conseil Départemental en partenariat avec l'Office de Tourisme : Cluedo géant, motocross, trotte électrique, escape game, gyrorando... Places limitées, sur inscription auprès de l'Office de Tourisme !



Promotion du territoire

Les éditions disponibles dans votre Office de Tourisme :



- ▶ Agenda mensuel des festivités :

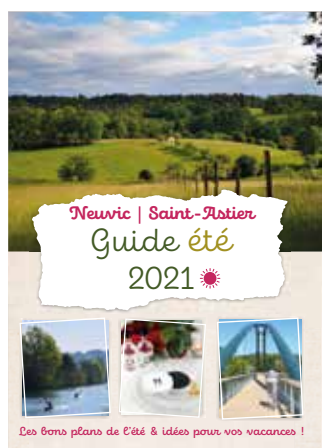
Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ? Communiquez vos informations à votre Office de Tourisme avant le 15 du mois qui précède votre animation pour figurer dans l'agenda mensuel et sur la base de données régionale qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, mapado, tousvoisins, ici&là... Vos affiches seront également publiées sur la page Facebook de l'Office de Tourisme !

- ▶ L'agenda d'été est réalisé à l'échelle de la Vallée de l'Isle : Montpon, Mussidan, Villamblard, Neuvic et St Astier.

► **Guide vacances de la Vallée de l'Isle :**
Sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, visites gourmandes ...



► **Guide se loger en Vallée de l'Isle :**
locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes...



► **Guide été :**
des suggestions de découvertes au jour le jour pour ne rien rater !

► **Plan de ville de Neuic**
grâce à la participation des commerçants et artisans de Neuic



► **Plan guide randonnées**
à l'échelle de la CCIVS : 32 boucles de randonnées, 3€, carte indéchirable.



► **Les pas à pas :**
Pour ne rien rater de l'histoire du patrimoine local,



les Offices de Tourisme ont concocté un descriptif complet de certains parcours de randonnées avec les curiosités à ne pas manquer. A retrouver en téléchargement ici : www.tourisme-isleperigord.com/circuits-et-topo-guides

► **Cartes de la vélo route voie verte de la Vallée de l'Isle et de la Vélodélices,**
gratuites, disponibles dans votre Office de Tourisme.

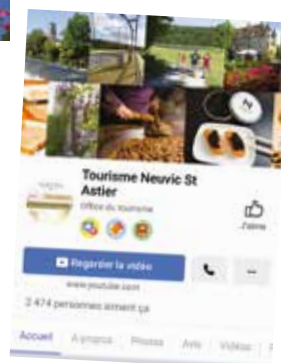


► **Internet :**

• Le site web de la Vallée de l'Isle www.tourisme-isleperigord.com



• Les pages Facebook www.tourisme.neuic.stastier et www.facebook.com/tourisme-valleedelisleenperigord



• Un site web proposé pour chaque propriétaire de gîte partenaire de l'OT, des partenariats avec de grands sites de locations saisonnières pour accroître la fréquentation touristique sur notre territoire.

► **Mais aussi :**

Promotion de la Vallée de l'Isle lors du salon de l'Agriculture à Paris, de la fête du vin/fleuve à Bordeaux, publications sur des sites web partenaires, participation Dordogne en famille...

► **Coordination des acteurs locaux**

- Eductour (journée de découverte) proposé chaque année aux prestataires touristiques afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire,
- Formation des hébergeurs lors de la création de leur site web,
- Accompagnement numérique des prestataires,

LES ASSOCIATIONS DE NEUVIC

■ A.N.A.C.E.

Association Neuvicoise d'Animation de Coordination et d'Entraide

Rue Arnaud Yvan de Laporte 24190 Neuvic

Tel : 05 53 81 52 84

courriel : anace24@wanadoo.fr

N° SIRET : 311 889 919 000 16

Association Autorisée par le Conseil Départemental

Agrément simple 1/AQU/ 29 Préfecture de région Aquitaine

Agrément SAP 311889919 - Adhérent UNA

Inquiétude ou espoir ?

Quelles réponses seront apportées aux besoins des personnes en perte d'autonomie qu'elles soient âgées ou handicapées ?

Le projet de loi "Grand Age et Autonomie" a été maintes et maintes fois annoncé puis reporté avant d'être définitivement abandonné par le Gouvernement en septembre 2021. Ce projet n'a pas abouti car le Gouvernement ne possédait pas une vision d'ensemble pour améliorer l'accompagnement des personnes dépendantes. Le projet de loi devait permettre une refonte plus globale du système de protection sociale des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Les personnes quel que soit leur âge, leur état de santé, ont des besoins exprimés : besoin de sécurité, besoin de revalorisation, besoin de l'estime de soi, besoin de trouver un sens et un besoin d'être rassurées. Il n'existe pas de réponse toute faite et chacun doit trouver sa solution.

Pour certains seniors, même si des besoins existent, constatés par "l'extérieur", ils les refusent au grand désarroi souvent des enfants qui doivent user de stratagèmes ou prendre le temps pour un soutien au domicile.

C'est autour de toutes ces questions, ces affirmations, que notre association gravite sur le territoire avec :

- Un panel d'activités
- Des difficultés
- Des grandes réussites
- Des adaptations
- Des remises en question

Des activités

Pour tous : jeunes, adultes, seniors, personnes handicapées.

- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, lever, coucher)
- Entretien du logement
- Repassage
- Préparation et portage de repas (service qui permet à une quarantaine de personnes de bénéficier d'une nourriture adaptée et équilibrée tous les jours de l'année)
- Courses

- Jardinage et petits travaux d'extérieur /d'intérieur
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Transport accompagné véhiculé (conduite chez le coiffeur, chez le médecin, chez des amis ...)

Vous connaissez tous le travail fourni par notre service, arrêtons-nous sur le transport accompagné que l'on pourrait relier à l'isolement.

Toute personne qui veut se déplacer peut le faire à titre onéreux mais avec des aides financières et un crédit d'impôt.

Beaucoup utilisent déjà ce service qui peut encore se développer. Nos véhicules roulent pratiquement tous les jours. Toutefois, nous constatons que le transport n'est pas forcément lié à une situation d'isolement. C'est beaucoup plus complexe.

Les acteurs participants, sous une forme ou une autre, à la prise en charge de la prévention de la perte d'autonomie sont très nombreux. L'ensemble est cependant foisonnant, complexe administrativement.

Les usagers sont confrontés à une multiplicité d'interlocuteurs et au risque bien réel de découragement. Alors ces actions qui devraient les aider, ils ne les utilisent pas.

La situation n'est sans doute pas favorable mais malgré une information faite à tous les bénéficiaires, trois à quatre personnes ont fréquenté notre atelier "initiation à l'informatique" et celui de l'atelier art-thérapie envers les aidants. Cela est peu.

Des difficultés

Le recrutement du personnel compétent est devenu notre principale difficulté. Bien sûr, nous ne sommes pas la seule profession qui ne peut plus recruter mais pour nous c'est nouveau. Nous faisons quelques recrutements avec l'aide de POLE EMPLOI mais les salariés ne restent pas :

- Planning qui change en fonction de l'absence de certains clients ou pour remplacer les collègues absentes.
- Salaires pas suffisamment attractifs même si une augmentation substantielle vient d'être faite.
- Travail difficile et pluridisciplinaire.

Des grandes réussites

- Redonner de l'autonomie à des personnes très affectées pour qu'elles refassent seules certains actes de la vie quotidienne. Volonté qu'elles puissent se sentir véritablement considérées.
- Compenser pour que nos solutions leur permettent de vivre comme les autres au domicile.
- Converger pour que les aides apportées, qu'elles soient financières ou de toute autre nature, puissent être attribuées à un ensemble de personnes.

Des adaptations

Malgré les rencontres et les échanges avec nos partenaires, il est parfois difficile de s'y retrouver. Nous devons sans cesse adapter le projet de vie de la personne aux données de santé mais aussi financières, familiales...

Des remises en question

- Recherche permanente des besoins de la personne.
- Proposer des solutions adaptées pour permettre d'avoir un parcours de vie sans coupure et pour bien vivre avec les autres.
- Travailler avec les partenaires financiers : département, A.R.S, caisses de retraite pour adapter les nouvelles politiques.
- Travailler avec les partenaires médico sociaux du territoire.

En France, on vit plus vieux que dans certains pays voisins mais pas nécessairement en meilleure santé. On estime à 200 000 le nombre de centenaires en 2060. Les pouvoirs publics doivent donc imaginer des politiques pour que tous ces individus vieillissants restent en bonne santé. Actuellement, c'est la prévention mais il conviendrait qu'elle soit adaptée à l'âge, au diagnostic médical ... or ce n'est pas le cas, d'où sa faible efficacité.

Les chutes des personnes âgées seraient la cause de 10 000 décès de personnes de plus de 65 ans tous les ans. Les dépenses de santé associées à cette prise en charge des "patients chuteurs" sont considérables. Elles s'ajoutent à celle de la prévention pour des effets assez inefficaces.

Depuis quelques années, la prévention collective remplace l'aide individuelle. Beaucoup encore de nos seniors ne se retrouvent pas dans cette action. Faute d'aide financière, nous ne pouvons pas les aider comme nous le souhaiterions et c'est ici que débute l'isolement. Nous parlons ici de seniors non dépendants.

Nous voulons développer des actions et porter des solutions pour vous aider à prendre votre vie en main et à vivre votre solitude sereinement.

Nous trouverons avec vous de nouveaux centres d'intérêt, nous vous permettrons de vous rencontrer à domicile ou à l'extérieur après la crise sanitaire.

Nous avons mis en place un groupe d'expression au sein de la structure, il faut participer aux réunions ou nous envoyez vos idées. Nos projets d'après COVID. Nous les réaliserons avec vous.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez tous les jours.

Bonne année à vous tous.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Henriette MALBEC
Vice-président : Guy MARTRECHARD
Secrétaire : Paulette SICRE DOYOTTE
Trésorière : Rosita SIMON GUEVARA
Trésorier adjoint : François ROUSSEL

■ Les Restos du Cœur de Neuvic

La 37^{ème} campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le 26 novembre dernier.

L'Equipe des bénévoles de Neuvic, composée de 15 personnes, s'est à nouveau mobilisée pour accueillir, inscrire et aider les plus démunis malgré un contexte sanitaire rendu particulièrement difficile par les différents confinements dus au covid-19.

La campagne d'été s'est déroulée du 27 avril au 26 octobre 2021 tous les mardis après-midi de 14h à 16h. Dans le respect des gestes barrières, les bénéficiaires ont été accueillis dans les locaux avec un horaire de distribution prévu lors des inscriptions.

Actuellement, durant la campagne d'hiver, les bénéficiaires sont accueillis également dans les locaux, avec des précautions telles que le port du masque, la présence d'écrans de protection pour éviter les contacts et le lavage des mains au gel hydro alcoolique.



L'aide alimentaire est distribuée chaque vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14 h 00 à 16 h 00, sous conditions de ressources. Elle équivaut à 6 repas complets par semaine pour une personne, les bébés bénéficiant d'un traitement particulier.

Cette aide provient de différentes sources :

- des commerces : les boulangeries de Neuvic "Barreca" et "Lominé", Intermarché et la boulangerie de Saint-Léon "Madeline et David".
- de la collecte nationale, qui aura lieu cette année les 04 et 05 mars 2022.
- de l'Association Nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales.
- de l'Europe.

Parallèlement à l'aide alimentaire, les Restos du Cœur au niveau national ont, parmi leurs objectifs, celui de développer l'Aide à la Personne, dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs.

L'action des Restos est possible grâce, aux bénévoles, à la mairie de Neuvic qui met à notre disposition un local bien adapté. Le transport des denrées, en provenance de Périgueux, est pris en charge, respectivement par les mairies de Neuvic, Razac, Saint-Léon, Douzillac et Sourzac.

Nous remercions vivement tous ces acteurs d'une action qui sans eux ne serait pas possible.

Contact téléphonique : 05 53 80 59 07

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE NEUVIC



NEUVICOIS REAGISSONS !!!

3600 HABITANTS
2318 QUI POURRAIENT DONNER LEUR SANG
98 QUI DONNENT
soit 4.20% de la population concernée contre 4.91% en 2019

Tout le monde peut un jour avoir besoin de sang alors nous sommes tous concernés.

LE SANG pour QUOI ?

Plus de la moitié des produits sanguins est utilisée par les services de cancérologie et d'hématologie.

LE SANG pour QUI ?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang. La transfusion sanguine, en particulier, indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies telles que la leucémie ou la drépanocytose. Et n'oublions pas les accidentés, les accouchements etc.



POUR DONNER VOTRE SANG ce n'est pas difficile :

- Être en bonne santé
- Avoir 18 ans et jusqu'à la veille de ses 71 ans
- Surtout ne pas être à jeun
- Répondre avec sincérité au questionnaire médical précédant le don.

PRENONS 1 HEURE POUR SAUVER 3 VIES

Notre équipe de bénévoles est là pour vous accueillir dans les meilleures conditions et prendre soin de vous lors de la collation et ce dans le respect des règles d'hygiène et sanitaire (COVID).

Prenez RDV sur dondesang.efs.fr ou au 0 800 744 100 pour ne pas perdre de temps lors de votre don



Salle des associations (loto) de 15h à 19h à Planèze.

Mardi 1 février	Mardi 26 juillet
Mardi 29 mars	Mardi 20 septembre
Mardi 24 Mai	Mardi 29 novembre

N'hésitez pas à amener des ami(e)s et pour les donateurs à parrainer de nouveaux volontaires indispensables pour maintenir le nombre de donateurs voire l'augmenter car les besoins ne font que croître.

Nous avons besoin de vous pour récolter plus de sang. Les Neuvicois se doivent de montrer qu'ils sont capables de plus de solidarité et pour cela d'augmenter le nombre de donateurs sur NEUVIC et ses environs. Parlez-en autour de vous et amenez vos voisins, amis, famille.

Nous espérons voir aussi nos sportifs.



Remerciements

- à tous les donateurs
- bravo à l'entreprise INTERSPRAY qui a organisé 2 collectes avec leurs salariés en 2020 pour 82 dons, dont 25 nouveaux donateurs.
- à la Mairie pour son aide précieuse et la mise à disposition de la salle des associations pour nos collectes.

Nos manifestations :

Vendredi 04 février : assemblée générale
Samedi 05 février : repas des Donneurs de sang ouvert à tous ;
Lundi 14 juin : journée mondiale du don de sang
Dimanche 2 octobre : LOTO
à la salle des lotos à PLANEZE à 14 h30

Notre page **FACEBOOK** : Don du Sang Neuvic 24, pour accéder à nos actualités et au calendrier des collectes.

CONTACT : Jean Paul PONDVILLE - 06 16 83 38 38

L'association Ricochets est une association d'insertion socioprofessionnelle qui emploie chaque année une soixantaine de salariés en insertion dans le but de réinsérer des demandeurs d'emploi bénéficiaires de minima sociaux et de faciliter leur retour à l'emploi.

Cette année, l'association fêtera ses quarante ans d'existence.

Les nouveautés à Ricochets !

• **Le service Environnement**

continue de travailler pour les collectivités territoriales en proposant un service d'entretien des espaces verts, l'aménagement paysager, l'entretien et l'ouverture de sentiers de randonnées.

En plus des communes de la CCIVS, le grand Périgueux a fait appel à ce service pour le suivi des chemins de randonnées. Ce service poursuit son travail avec sérieux ainsi que sa démarche environnementale en s'équipant de matériel électrique, qui permettra de réduire aussi les nuisances sonores et poursuivre un travail de qualité.



• **Le service Démantèlement et valorisation des déchets**

Vous pouvez voir aussi certains salariés de Ricochets dans les différentes déchetteries du secteur (Neuvic, Saint-Astier, Ribérac, Mussidan et bientôt Beleymas) afin de poursuivre le travail de démantèlement et de valorisation des déchets. Associés aux agents du SMD3, ils permettent un meilleur tri et moins de déchets enfouis. Encore un geste pour la planète !



• **Le service Textile**

Cette année a été marquée par le déménagement de notre boutique qui se situe désormais 12 avenue Général de Gaulle (ancienne pharmacie).

Elle vous propose toujours des vêtements de seconde vie en excellent état et à bas prix, les créations de l'atelier de couture et un service de repasserie, qui a repris en fin d'année 2021 après une longue période d'arrêt due au Covid et à la restructuration du service.

La pandémie nous a aussi obligés à franchir le pas du e-commerce et vous pouvez retrouver les créations "Les bobinettes" sur le Label Emmaüs.

L'ancienne boutique a été réaménagée pour agrandir l'atelier de couture et donner des conditions de travail optimales pour les salariés.

Horaires d'ouverture de la boutique :

- du mardi au vendredi : 9h30 - 13h / 14h - 17h30
- samedi : 9h30 - 12h30

Et retrouvez-nous sur :

Facebook - @bobinettesupcycling
www.les-bobinettes.fr - www.ricochets-asso.fr

Association Ricochets
ZA de Théorat - 24190 NEUVIC - 05 53 81 63 06
contact@ricochets-asso.fr

■ La Pause que GEM

L'association "La Pause que GEM" a été créée par ses adhérents en mars 2017.

Ce lieu s'adresse à toutes personnes majeures pouvant être ou non en situation d'isolement, de fragilité, de souffrances psychiques et/ou physiques ou même des personnes qui souhaitent venir partager leurs passions, leurs connaissances...

"Le GEM m'a permis de me rendre compte qu'il est nécessaire d'avoir des contacts sociaux".

C'est un lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation qui s'adapte au rythme de chacun, tout cela sans jugement.

"Le GEM devient une famille".

"Pour moi, le GEM permet de rencontrer des personnes et ça permet aussi d'amoindrir des angoisses".

Ce sont les personnes accueillies qui sont actrices de l'évolution de leur association.

Le binôme d'animateurs mis à disposition est présent pour accompagner, guider les adhérents, monter des projets et veiller au bon fonctionnement de l'association.

"Il faut souligner le travail qui est réalisé par nos animateurs pour nous permettre de nous retrouver, nous soutenir, nous apporter du bien-être, donner un sens à La Pause que GEM... Nous les remercions chaleureusement".

Un programme mensuel est réalisé en fonction des envies et souhaits des adhérents afin de proposer des moments conviviaux (activités diverses, repas et/ou sorties). La fréquentation est libre. Aucune activité n'est obligatoire. Les adhérents peuvent venir simplement pour boire un café, ou rester un long moment.

"Au Gem, les activités sont nombreuses, variées et accessibles à toutes bourses".

L'année 2021, nous avons pu continuer la distribution de colis alimentaire (invenus des supermarchés) *"cela permet à une grande part d'entre nous de pouvoir repousser la date des courses, découvrir ou redécouvrir de nouveaux produits", mais "c'était un soulagement, de pouvoir sortir de chez soi, voir du monde, échanger..."*, *"C'est pendant ces crises-là, qu'on a le plus besoin du GEM".*

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au maintien de l'activité de La Pause que GEM pour cette année 2020, si exceptionnelle.

Mais l'année 2020, c'est aussi et surtout :

- L'arrivée et l'adhésion de nouveaux membres
- Des ventes sur le marché de Neuvic, balade/achat marché de St-Astier/Ribérac ...)
- Des sorties : Angoulême, Sarlat, Bordeaux, Arcahon, etc...
- Des activités : jeux en tout genre, canoé à la Roque Gageac, Château de Commarque baignades, Bowling, cinéma, restaurants, etc...
- Nos projets : reprise du projet théâtre, GEM prendre soin de Moi, intégration au Coteac (Festival de la Vallée), créations et ventes pour Octobre Rose, etc...

- et bien sûr des temps d'échange, des rigolades...

Le GEM continu à être reconnu en qualité d'acteur social engagé en démocratie en santé.



"L'association accueille toutes personnes de tous bords, avec ses défauts, ses qualités autour d'un bon café, ou d'un bon thé. Autour d'un bon repas chaud ou froid, à n'importe quelle saison... pouvant se partager avec des mots, ou tout simplement avec un regard, un sourire ou bien une franche rigolade... pour se sentir moins seul pour oublier pendant quelques heures en cuisinant, en jardinant, en créant, en visitant, en s'amusant, en rencontrant les Arts et les Hommes..., pour récupérer des forces endormies ou cachées, ... pour transmettre, pour découvrir, ... pour donner, ... pour recevoir..."

L'association fonctionne sur un système de liberté d'engagement :

- une période gratuite (sans cotisation) de deux mois de découverte est garantie après cette période, chacun décide, d'adhérer ou non
- chacun est libre de quitter l'association à tout moment (sans justification)

L'adhésion annuelle est de 12€ (possibilité de payer par trimestre). La cotisation permet aux adhérents de participer aux sorties/activités/repas à moitié prix.

Vous souhaitez faire de nouvelles rencontres ?
Partagez des repas et/ou des activités ?
Faire des sorties en Groupe ?
Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Voici nos contacts :

La Pause que GEM
20 rue Jean Guinier - 24 190 NEUVIC
09 50 47 79 63 - 07 68 47 33 20
gemneuvic@croixmarine24.fr

■ ADMA

Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA a un objectif socio-éducatif.



"L'esprit d'ADMA" par la Présidente :

ADMA a été créée en novembre 2016 par un groupe d'amis et je tiens à insister sur ce terme car c'est ce qui fait l'essence même de l'association, son "âme".

Cette amitié nous a renforcé dans notre action au sein d'ADMA et 5 ans après nous sommes toujours soudés, à l'écoute, bienveillants les uns avec les autres.

Ce mot "bienveillant" c'est vrai est à la mode actuellement, mais pourtant si important.

Bienveillance auprès du public rencontré,
Bienveillance auprès des petits animaux,
Bienveillance avec tous les acteurs qui entourent l'association et je voudrais rajouter que dans notre société actuelle on oublie souvent la simplicité des choses, les petites attentions, la nature, les fleurs, les animaux.

Ce sont tant de valeurs fondamentales qui donnent un sens à notre vie.

Alors, comme dans le passage de La Rose, chapitre 8 du livre "Le petit Prince" dont voici un extrait :

..."Je (le petit Prince) n'ai alors rien su comprendre ! J'aurais dû la (la rose) juger sur les actes et non sur les mots. Elle m'embaumait et m'éclairait. Je n'aurais jamais dû m'enfuir ! J'aurais dû deviner sa tendresse derrière ses pauvres ruses. Les fleurs sont si contradictoires !" ...

...nous tentons d'aller au-delà des évidences et des apparences lors des séances de Médiation Animale pratiquées au sein d'ADMA.

Agnès Jacamon, Présidente



• L'action d'ADMA :

Ainsi, l'Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA a un objectif socio-éducatif.

Elle a pour but de développer les relations entre l'Homme et l'animal à travers la médiation animale et de faire bénéficier à un maximum de personnes le bien-être qu'apporte la présence d'un animal, tant sur le plan physiologique, comportemental, psychologique, relationnel et social.

ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous.

ADMA accueille sur son site ou se déplace dans des établissements médico-sociaux.

Un travail en partenariat est réalisé dans les domaines suivants : protection de l'enfance, handicap, grand âge, SSR, hôpital psychiatrique, crèche, école, centre de loisirs, centre de détention, etc...

De la petite enfance au grand âge, la relation à l'AUTRE, médiatisée par l'Animal est au centre de nos préoccupations. En partenariat avec les équipes accompagnantes, des projets déterminant l'objectif des séances sont réalisés.

L'ACCUEIL SUR LE SITE D'ADMA est favorisé : les séances sur site proposent des mises en situation encore plus variées que lors des séances itinérantes. Elles permettent d'aborder de nombreuses situations de la vie courante avec les personnes accompagnées et leur entourage, qu'il soit familial ou professionnel.

Observer, alimenter, respecter les animaux : leurs sensibilités et leurs différences comportementales développent la responsabilité, la valorisation de l'estime de soi, la socialisation dans le groupe et permet des apprentissages : effectuer les "bons gestes" avec douceur, repérer et maîtriser ses émotions, développer son attention et sa concentration, réguler son geste, faire attention à l'Autre, prendre soin de soi et des Autres, animaux et humains.

De la guidance parentale peut à ce titre être mise en œuvre au travers de séances avec leur(s) enfant(s).

Nous accueillons à l'Espace de Médiation Animale, tout au long de l'année. Le lieu est accessible à tous et quel que soit le temps.

ADMA - Tél : 07 85 0782 23

Mail : adma24190@gmail.com

Présidente : M^{me} Agnès JACAMON

Intervenante en Médiation Animale : M^{me} Robillard

■ Secours catholique

Le Secours Catholique :
c'est Côté Cœur, Côté fringues à Neuvic...

On s'y rend pour le plaisir de bavarder, d'échanger, de rire.

Il arrive qu'on y vienne pour se décharger de ses soucis, de ses peines ou pour oublier quelques instants sa solitude.

On peut y aller pour trouver un peu de chaleur humaine, des solutions à ses problèmes, des aides matérielles ou financières.



On y passe pour s'offrir un petit plaisir, pour trouver l'objet ou le vêtement qu'on pourra obtenir sans se ruiner. On y porte ce dont on ne se sert plus, pour éviter le gaspillage et économiser les ressources de la planète.

On donne, on reçoit, on échange...

C'est un petit moment pour soi, un grand moment de partage.

Qui que vous soyez nous serons heureux de vous y accueillir !

Martine, Odile, Huguette, Nadia, Violette, Jacqueline, Monique, Nicole.



Où ?

Centre intercommunal d'action sociale - Zone de Théorat

Quand ?

le Jeudi et le vendredi de 13h30 à 16h30 ou sur RDV

Martine DUBOIS-VILLERENE
Présidente du Secours Catholique
06 89 22 13 06

■ Chorale "Amitié Musicale"

La chorale "Amitié Musicale" de Neuvic se réunit tous les jeudis de 18 à 19h30, salle Canon, rue Arnaud Yvan de Laporte.

Elle est composée de trois pupitres de voix de femmes : soprano I, soprano II et alto.

Notre chef de chœur Patrice GOUYSSE, nous fait actuellement préparer un "bestiaire", ce répertoire alliant des chansons humoristiques avec des textes de grands poètes, toujours autour du thème des animaux.

Cette prestation qui devait être présentée au centre multimédia de Neuvic a été supprimée en raison des contraintes liées à l'épidémie.

Nous espérons toutefois vous faire profiter de ce beau programme dès que la situation sanitaire le permettra.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à nous contacter pour plus de renseignements.

N. DENIS : 05 53 81 52 04 - P. GOUYSSE : 06 43 64 40 35



■ BANDAS Neuvicoise

Suite à la crise sanitaire, la Bandas Neuvicoise a effectué très peu de sorties et espère une meilleure année 2022.

Président : Patrick BRUNAUD
06 78 76 38 56



■ Comité des fêtes de Neuvic

Président : Claude PLANCHAT

Tél : 06 47 10 13 93

comitedesfetes.neuvic24@gmail.com

www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24



Les membres du bureau :
de gauche à droite, Franck DUPREUILH, vice-président, Michel PEREZ, trésorier, Claude PLANCHAT, président et Emile COHEN, secrétaire

L'année 2021 aura été, comme pour beaucoup d'associations, une année d'inactivité pour les raisons sanitaires que nous connaissons, mais nous avons tenu deux assemblées générales.

Le 28 mai nous avons procédé à l'élection du nouveau président, Claude PLANCHAT succède ainsi à Franck DUPREUILH.

Le 30 novembre un événement important s'est produit suite à la dissolution de la Neuvicoise. Le comité des fêtes a adopté le principe d'intégrer la Neuvic'rose dans ses activités dont voici le calendrier 2022 :



NEUVIC
SAMEDI
3 DECEMBRE 2022



Quelles sont les raisons qui ont abouti à l'intégration de la Neuvic'rose ?

Nous retrouvons les mêmes bénévoles au sein de ces deux associations et parmi eux les membres du bureau, Président, Secrétaire et Trésorier.

Pour la Neuvic'rose, rien ne changera. Les marches et courses seront toujours organisées en grande partie au profit de la ligue contre le cancer mais aussi au profit de Tribu Cancer, une association implantée à Douzillac et dont l'objectif est d'apporter une aide aux victimes de cette maladie.



A défaut de retracer les activités du comité des fêtes, nous allons retracer l'édition 2021 de la Neuvic'rose. Très grand succès malgré les contraintes sanitaires. 587 participants au départ de la halle direction Planèze où 3 circuits de 6, 9 et 12 km étaient proposés.



Un don de 5.618€ a été versé à la ligue contre le cancer, ce qui ne s'était jamais produit et 700€ à Tribu Cancer. Un tel résultat a été rendu possible grâce aux inscriptions mais aussi et surtout aux nombreux dons de nos professionnels neuvicois toujours aussi généreux pour cette cause. Nous tenons à souligner les principaux donateurs toujours présents à nos côtés, le Crédit Agricole, Ivantout, L'Extra et la grande pharmacie de Neuvic.

• En ce début d'année nous formulons le vœu d'accueillir de nouveaux bénévoles dans une ambiance toujours conviviale.



■ Thalia, Ici et Maintenant

Forte d'une équipe pluri-artistique, Thalia, Ici et Maintenant, et ses partenaires en co-production, ont lancé 4 créations depuis 2019 :

- Une exposition photos vivante : "Filiation...ou l'Art d'être une Famille", en cours de prises de vue à travers toute la France.

- Un spectacle musical : "Anna Ortega", Co-Production avec Anna Ortega Production, nous avons effectué une semaine de résidence création au Centre Multimédia de Neuvic en février 2020.

- Une comédie théâtrale : "A la Poursuite d'Octobre Rose", Co-Production avec Katpat Compagnie, nous devons être en résidence création en juin 2020, à cause de la pandémie du Covid-19, le projet est reporté.

- Une création théâtrale pour tout public : "Même pas Peur !", Co-Production avec Cie Moi Non Plus, nous avons été en résidence à l'Agora, Pôle National du Cirque, à Boulazac en mars 2021, et nous étions en résidence, en décembre 2021, au centre Multimédia de Neuvic et à Chantiers Théâtre, Cie Florence Lavaud, à Saint Paul-de-Serre.

Dans nos créations, nous plaçons l'humain au centre de tout, par ce qu'il vit, ce qu'il rêve ou imagine, ce qui le révolte ou le passionne, et c'est ainsi que nous construisons au fil des rencontres, des spectacles, des expositions, ou des événements à partager.

L'essentiel étant toujours le partage avec le public, quel qu'il soit, de tous les âges, de tous les milieux, dans des mises en scène souvent généreuses, au plus proche du public dans la mise en espace et avec l'objectif constant de passer un heureux moment ensemble !



Notre Prochaine Création théâtrale : "Même pas Peur !"

Le Pitch :

La société actuelle aime nous répéter qu'il faut "être le meilleur", "ne jamais rien lâcher", "réussir autant dans sa vie professionnelle que dans sa vie privée"... Bref notre modèle de société serait plutôt un modèle "héroïque" !

Et les héros occupent notre littérature depuis toujours, autant dans les grandes épopées antiques, qu'aujourd'hui dans les films ou les séries.

Et si nous parlions cette fois des antihéros ?

Don Quichotte, "The Mask" dans les Comics, ou simplement Gaston Lagaffe, sont tous des antihéros !

Ils n'ont en effet pas grand-chose en commun, si ce n'est que l'ordinaire, leur ordinaire, devient extraordinaire, à leurs dépens !

Les masques larvaires et expressifs, qui représentent notre animalité, nos archétypes sociétaux, chérissent particulièrement les antihéros.

Chaque personnage vit son drame avec ses vices et ses vertus.

Ainsi la princesse n'est plus tout à fait parfaite, et la sorcière n'est plus entièrement méchante.

Françoise Calvel et Laurent Eyllier aiment particulièrement explorer les univers de personnages qui nous ressemblent, mais dans une action extraordinaire, non commune, pour emmener le public dans un ailleurs, autrement.

Contact : Françoise Calvel, directrice artistique
06 50 35 58 44

thaliacalvel@gmail.com

Notre site internet :

<http://www.thalia-icietmaintenant.com>



■ Les Ateliers Neuvicois

Saison 2020-2021

Association qui regroupe des personnes désireuses de réaliser, d'échanger sur tous types et styles de loisirs créatifs et de partager des savoir-faire..., quelles que soient leurs compétences.

Nous utilisons en priorité des matières que nous recyclons (tissu, soie, laine, verre, bois, métal...).

Nous nous retrouvons pour des moments de convivialité tous les mercredi et vendredi après-midi de 14h à 17h, salle Canon, rue Arnaud Yvan de Laporte à Neuvic, dans le respect des consignes sanitaires.

Nous participons à la vie de la commune par nos réalisations (décoration de la Salle Canon pour Octobre Rose, Forum de la semaine bleue, marché de Noël, stand sous la halle du marché pour le Téléthon...).



Nos réalisations ont été exposées lors de notre vente annuelle ce 27 novembre 2021 à la salle Canon.



Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place.

Cotisation annuelle exceptionnellement réduite à 15€.

Pour plus d'informations, contacter la Présidente de l'Association
Eliane Allemand au 06 78 47 55 00

■ Le Trait d'Union

Le Trait d'Union,
s'adresse à tous, actifs et retraités

Une seule cotisation annuelle vous permet de participer à toutes nos activités :

- **le lundi** de 14h à 17h au scrabble duplicate,

- **le mardi** de 17h à 18h au cours de gymnastique, suivi pour ceux qui le souhaitent de 18h15 à 19h15 du cours d'anglais et pour terminer à partir de 20h par le tarot.

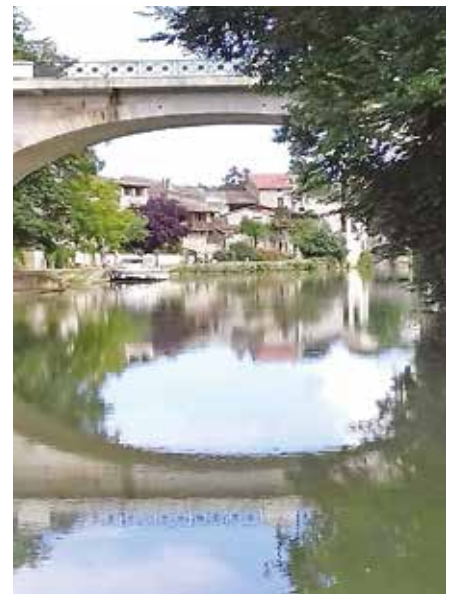
- **le mercredi** la section marche vous invite sur les communes alentour à partir de 14h.

- **le jeudi** de 14h à 17h est réservé à la pratique des jeux de société.

Mais le club c'est aussi un barbecue en juin, un vide-greniers en juillet, 2 ou 3 sorties d'une journée, un voyage d'une semaine et un repas dansant pour clôturer l'année.

Toutes les bonnes volontés sont acceptées et nous serons heureux d'agrandir le cercle convivial de nos relations.

Si 2021 a été une année toujours difficile pour chacun d'entre nous, Nérac nous a accueillis en Septembre pour une journée bien agréable et pour 2022 nous pensons déjà à une escapade à Bordeaux entre fleuve et bassins, une après-midi récréative au palais des congrès de Périgueux en avril, une sortie en mai à Royan et pour septembre une semaine entre Paris et Versailles.



Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter :

le Club situé à la salle Canon
rue Arnaud Yvan de Laporte, tous les jeudis

la Présidente : Marie Claude Simon
tél : 05 53 81 59 39 - 06 83 82 44 57

la secrétaire : Marie Jeanne Renault
tél : 05 47 88 90 34 - 06 50 08 18 43.

■ Nouveau Théâtre de Neuvic

L'Atelier du Nouveau Théâtre de Neuvic a repris ses activités tous les lundis de 20h à 22h30 à la salle Canon, rue Arnaud Yvan De Laporte.



Des exercices de travail du geste, de la voix, des techniques de scène et des improvisations permettent à chacun de développer la confiance en soi, la mémoire et de préparer des spectacles dans la bonne humeur et la convivialité.

Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à joindre Michèle PELETINGEAS au 06 11 67 29 36

■ Club de Gym et de Pilates de Neuvic

Le club de Gym et de Pilates de Neuvic propose aux adultes hommes et femmes, des cours de gymnastique et des cours de Pilates sur un créneau d'une heure, avec Sue Hinde.

Il fonctionne de début septembre à fin juin, hors vacances scolaires.

- 2 cours de gym :
lundi 18h30-19h30, mercredi 18h30-19h30
- 3 cours de pilates :
mardi 18h30-19h30, jeudi 17h15-18h15 ou 18h30-19h30



Les tarifs pour la saison 2021/2022 sont les suivants :

- 1 cours 70 euros
- 2 cours 90 euros
- 3 cours 120 euros
- 4 cours 150 euros

L'assurance est comprise dans la cotisation. Il y a la possibilité d'effectuer 2 séances d'essai avant l'inscription.

La saison dernière a été de nouveau impactée par la Covid 19 aussi les cours ont dû s'arrêter sur plusieurs mois. De ce fait cette année les anciens adhérents ont pu bénéficier d'une réduction de 50% sur les tarifs.

Durant l'année, des moments festifs et conviviaux sont favorisés : pot à Noël, galette des rois, repas en cours ou en fin de saison par exemple, ceci dans la mesure où le contexte sanitaire le permet.



Les séances se déroulent cette année encore à la salle des Associations de Planèze. Les mesures barrières sont toujours de rigueur du fait de la pandémie.

Vos contacts pour les adhésions ou pour tout renseignement :

La présidente :
Martine Merceron-Sarlat - 06 35 50 57 36

La secrétaire :
Nicole Planchat - 06 07 29 21 03

■ Association des anciens combattants de Neuvic

Compte rendu des activités au cours de l'année 2021

08 mai : malgré la crise sanitaire, la cérémonie s'est déroulée dans le respect des règles sanitaires, en présence de Madame Paulette DOYOTTE, Maire de Neuvic et de Monsieur Jean-Michel MAGNE, Conseiller départemental, des autorités civiles et militaires ainsi que d'un comité restreint des associations ACPG-CATM déportés et résistants.

18 juin : réunis au Monument aux Morts de Théorat, nous avons écouté avec émotion la lecture de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle.

14 juillet : comme tous les ans la Fête Nationale a été dignement commémorée, Madame le Maire procéda au dépôt de gerbe au monument aux morts, puis la Marseillaise clôtura la partie solennelle de cette cérémonie.

11 Novembre : il fût particulièrement honoré. La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Paulette DOYOTTE, Maire de Neuvic et de Monsieur Jean-Michel MAGNE, Conseiller départemental, les autorités civiles et militaires, des anciens combattants déportés et résistants.



Après la cérémonie des couleurs, c'est devant une assistance nombreuse et un monument récemment rénové que l'insigne de porte-drapeau a été remise, par Madame DOYOTTE et Monsieur MAGNE, en hommage à leur dévouement à :

- Jean-Claude COUDERT 50 ans
- Roger JUGIE 50 ans
- Roger DELORS 30 ans
- René SIGNOR 50 ans

Après le dépôt de gerbes, ce fut le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants lu par Madame le Maire.

Suivirent les remerciements aux porte-drapeaux, par les autorités civiles et militaire. Madame le Maire remercia chaleureusement la population conviée au pot de l'amitié.

Pour tout renseignement contacter :
M. Claude DURIEUX : 05 53 82 18 10

■ Association des Propriétaires et Chasseurs de Neuvic

Cette année, lors de notre assemblée générale du 05 août 2021, après une minute de silence pour une pensée à nos adhérents qui nous ont quittés, nous avons reconduit les grandes lignes de notre association.

La réserve de Mauriac à Magnou est renouvelée afin d'éviter la chasse parmi les animaux présents sur la zone.

Le petit gibier devient de plus en plus rare sur le territoire.

Les sangliers sont plus présents sur certains secteurs du territoire causant d'importants dégâts. Il nous reste à faire le maximum pour réguler cette population et ce n'est pas une action facile.

Nos membres piégeurs continuent de participer à la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans le cadre du réseau SYLVATUB (tuberculose bovine). Cette surveillance s'effectue sur sangliers, renards, blaireaux.

Il est important de déclarer les dégâts de renards dans les poulaillers à la fédération de chasse ou à la chambre d'agriculture.

RAPPEL : la sécurité !!!! Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : l'angle des 30° permettant le tir, le maniement des armes, port d'une casquette ainsi que du gilet orange, identification du gibier avant le tir, aucun tir en direction des habitations, des routes, à travers des haies...

Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers.

L'espace nature est ouvert à tous, surtout n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Il aime autant la nature que vous et est soumis à des règles de sécurité.

Il nous arrive d'être insultés ou d'être accompagnés de forts et longs coups de klaxons, cela n'a aucun sens, respectons les actions de chacun.

INFO : si pour les chasseurs le port de vêtements visibles est obligatoire, nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter également des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin.



RAPPEL : Monsieur DUGENET Daniel est le garde chasse particulier de l'association des propriétaires et chasseurs de Neuvic. Ses fonctions sont d'assurer la surveillance du territoire et de relever les infractions commises par les adhérents, par les chasseurs sans droit ou la divagation des animaux. Il peut en outre assurer des missions techniques telles que la destruction ou le piégeage des animaux susceptibles de causer des dégâts.

Bonne saison à tous.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE NEUVIC

■ Tennis Club Neuvicois

Encore une année atypique...

Vie du club

Cette année encore toutes nos règles et nos comportements ont été modifiés par les directives de la Fédération Française de Tennis. Pas de championnat, pas d'école de tennis, pas d'accès au court couvert avant mi-juin.

Contrôle systématique des QR codes club house et au terrain couvert.

Tout cela est contraignant, mais nous le faisons pour la santé de toutes et tous.

L'accès au court couvert et au club house est interdit aux personnes non vaccinées sauf si elles disposent d'un test valide.

Ecole de tennis

L'effectif est en forte baisse, 6 enfants contre 19 en 2021, cela est dû à la pandémie et à toutes ses contraintes. Mais nous sommes sur une très forte hausse pour 2022, nous allons revenir à notre effectif d'avant pandémie.

Seul un stage a eu lieu pendant les vacances de juillet.



Championnat seniors

Pas de championnat suite aux directives.

Tournoi interne

Pas de tournoi interne chez les dames. Le tournoi messieurs a été remporté par Laurent TCHAO (7/6 6/4) sur son maître Davide FRÉDERIQUE. Merci à vous tous pour ces nombreux matchs dans la bonne humeur et la convivialité.

Tournoi d'été

Après réunion du comité de tournoi, nous avons décidé d'annuler cette épreuve. Nous recevons entre 150 et 200 participants venus de toute la France et nous ne voulions pas créer un foyer pandémique à Neuvic. Celui-ci est au programme pour 2022...

Divers

L'assemblée générale, lors de l'élection du bureau a vu une nouvelle génération nous rejoindre. Félicitations à eux ! Maintenant au boulot....

Ils ont organisé avec les anciens une soirée tartiflette très réussie ou l'ambiance était de retour après ces longs mois de privations.

Nous avons aussi voté notre participation au niveau de 10% hors taxe, pour la construction d'un Padel. Cet outil serait un gros plus pour notre club. Nous élaborons un dossier qui sera transmis à la mairie prochainement.



■ Neuvic CBNM

Le club de badminton de Neuvic/Mussidan comptait sur la saison 2020/2021, 78 licenciés dont 36 jeunes. Comme beaucoup d'associations sportives, notre club a été durement touché par la crise sanitaire. L'école de badminton, toujours très performante, était encadrée par Catherine Houchou et Kelly Troubadis.

Côté résultat sportif, peu de choses à dire... La crise sanitaire a annulé la quasi intégralité des compétitions, que ce soit individuelles ou par équipes.

Nous espérons faire mieux en ce début de saison, que ce soit en terme d'adhérents ou de résultats sportifs. Et c'est bien parti puisque nous en sommes déjà à 70 licenciés toutes catégories confondues. Notre équipe d'interclubs numéro 1 qui évolue en régionale 3 a pour ambition de monter dans la division supérieure. Elle a mis toutes les chances de son côté en se hissant à la première place du classement après les deux premières rencontres.



Notre tournoi annuel qui avait lieu les 23 et 24 octobre au gymnase de Mussidan a connu encore cette année un grand succès avec 143 inscrits ! Nous remercions l'ensemble des commerçants de Neuvic et Mussidan qui à cette occasion nous ont soutenus en nous offrant de nombreux lots. 200 euros ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.





Tous les créneaux des années précédentes ont été maintenus.

- Au gymnase de Neuvic :
Lundi et jeudi de 20h à 22h : jeu libre pour tous
Mardi de 18h30 à 20h : entraînement minimes avec Kelly Troubadis.
Mardi de 20h à 22h : entraînement adultes débutants avec Sébastien Galland.
Jeudi de 17h15 à 18h30 : entraînement mini-bad et poussins avec Catherine Houchou.
Jeudi de 18h30 à 20h : entraînement benjamins avec Catherine Houchou.
- Au gymnase de Mussidan :
Mardi de 19h30 à 21h30 : jeu libre tout public.



Il reste encore des places pour les personnes intéressées et nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous. Nous mettons à votre disposition une raquette et des volants pour 2 séances d'essai.

Vous pouvez contacter Sébastien au 06 68 31 30 48 ou Florence au 06 68 50 81 00

■ Sporting Club Neuvicois

Le Sporting Club Neuvicois profite du traditionnel bulletin municipal, pour vous souhaiter une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022**

La saison 2020-2021 aura été marquée de bout en bout par la crise sanitaire et toute pratique du sport en salle aura quasiment été interdite tout au long de la saison. Année noire à oublier rapidement.

Heureusement, la vie reprend ses droits et la saison 2021-2022 semble revenir à la normale. Les mordus du basket sont revenus en masse et l'école de basket fait le plein.

Le club repart donc avec 6 équipes en nom propre : U7, U9, U11F, U11M, seniors féminines et loisirs et est en entente avec St Front de Pradoux et Issac sur les catégories U13 et U15.





Sur le début de saison, l'équipe senior a particulièrement brillé en remportant tous ses matchs et devrait terminer à la première place de la phase 1 du championnat pré-régional.

De même, nos équipes U11 montrent de très belles choses sur les terrains. Les garçons, encadrés par Alexandre Guillot, jouent au niveau 1 du département et même si les résultats ne sont pas là, la qualité de jeu est bien présente. Les U11F jouent la première partie du championnat dans une poule géographique et sont pour l'instant invaincues ; sûrement l'effet "Bambou" la mascotte de l'équipe qui ne les quitte pas.



Enfin, les plus jeunes, en plus du stage pour fêter Halloween, ont pu montrer toutes leurs qualités au cours d'un tournoi organisé en novembre à Neuvic avec les clubs des alentours. Ces deux matinées ont permis à nos jeunes pousses de montrer les progrès réalisés grâce aux entraînements de Carole et Nathalie.

N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur :

- notre site internet : www.scneuvicbasket.com
- notre page Facebook : [SCNeuvicBasket](https://www.facebook.com/SCNeuvicBasket)

Et si vous ne savez pas quoi faire un samedi après-midi, faites un tour au gymnase ...

■ Union Sportive Neuvicoise de Canoë Kayak

Une cinquième année en National 1

L'équipe de descente en eau vive est classée 6^{ème} au classement nationale 1 sur 123 clubs.

La "Nationale 1" représente le meilleur niveau en canoë-kayak.

La "Nationale 1" est composée des 15 meilleurs clubs français pour la descente de rivière.

C'est une grande satisfaction pour le club et tout particulièrement pour le groupe compétition qui a performé au plan national et international cette année avec :

- des titres de champion d'Europe et vice-champion de France pour Tanguy et Manoël ROUSSIN
- les titres de vice-champion d'Europe et double champion de France pour Tom Ramon,
- le titre de vice-champion de France également pour Matteo MILETO

Ainsi que de multiples podiums pour tout le groupe compétition, Juline AMBLARD, Isild MOURICAUD, Clara GAUBERT, Flavien BUISSON, Clément BONHOMME, Clément MOZAS, Jules MIGLINIEKS.

Nous pouvons aussi compter sur les petits jeunes qui cette année arrivent eux aussi dans le grand bain de la compétition avec Ninon et Camille SAMUT, Mattys GARRE, Sarah TCHAO, Anaëlle JOUBERT.

Sans oublier tous les jeunes du groupe école de pagaies qui sont occupés toute la saison par les courses "jeunes" qui se déroulent sur le plan départemental et sur lesquelles ils nous ramènent des victoires et podiums en nombre impressionnant : Clémentine VEYRES, Mégane TCHAO, Ines et Adam EL YAQTINE, Louis COLINET, Raphaël DELAGE, Rémi BONNET-LAFARGE, Célestin et Mathurin RELANDEAU.

Tout ce beau monde est entraîné et coaché par l'entraîneur du club Loïc ROBILLARD.



Nous sommes un club orienté vers la formation avec cette année :

Les bénévoles et l'entraîneur du club proposent tout au long de l'année des programmes en fonction des niveaux de chaque groupe ;

Des stages sont organisés à chaque vacance scolaire avec diverses activités en plus du canoë-kayak (vtt, rando, trail, courses d'orientation).



Une animation pour le territoire :

Comme tous les étés, le club a pu, avec des conditions sanitaires strictes, ouvrir le club pour accueillir les habitants de la vallée de l'Isle et les touristes venus en Dordogne.

Bénévoles, saisonniers et éducateurs sportifs se sont mobilisés pour vous proposer des animations : stand up paddle, descentes nocturnes, randonnées vélos (nous faisons également de la location de VTT) ainsi que nos descentes en canoë ou en kayak.

Grâce à tous ces efforts et à cette animation touristique, nous sommes en mesure de financer en partie les déplacements et les stages pour nos sportifs ainsi que l'investissement pour le nouveau matériel mis à disposition des sportifs et des touristes.

De plus le club a mis en place des journées de nettoyage de la rivière (3 journées) en mai, juin, juillet pour sensibiliser les jeunes et moins jeunes à l'environnement et sa protection.



Horaires principaux :

- Mardi : 18h-20h
- Mercredi : 14h-16h
- Vendredi : 18h-20h
- Samedi : 10h-18h
- Dimanche : 10h-12h

Tous les jours en juillet et août et durant les vacances scolaires (STAGES)

Notre bureau :

Président de l'USNCK : Mr Jean-Luc MOURICAUD

Secrétaire : M^{me} Micheline BELOEIL

Trésorier : Mr Xavier RELANDEAU

Renseignements :

Site Web : www.canoeneuvic.com

Téléphone : 06 31 88 45 19

E-Mail : canoeneuvic@hotmail.com

Suivez nous aussi sur FACEBOOK : page Canoë Neuvic



Saison 2020/2021

Encore une année tronquée pour nos joueurs.

Concernant notre école de foot nous avons fait le maximum pour que nos jeunes puissent pratiquer leur sport favori tout en suivant les recommandations du gouvernement.

Un grand merci à nos éducateurs qui ont fait le maximum pour répondre présents dès que nous en avons l'autorisation.

Domage pour nos U14 qui n'ont pu aller au bout de leur saison en Régionale 1 (plus haut niveau de la région Nouvelle Aquitaine). A cause de tous ces désagréments notre école de foot a vu son nombre de licences diminuer car beaucoup de parents n'ont pas souhaité la régler, mais les effectifs sont restés stables.

Nos seniors A regrettent une nouvelle fois la saison tronquée alors qu'ils se situaient dans le haut du tableau.

L'équipe B faisait son petit bonhomme de chemin avant que la fédération ne siffle la fin de la saison.

Saison 2021/2022



Nous attendons une saison pleine d'espoir pour notre club.

Le nombre de nos licenciés retrouve son niveau d'avant la crise. Nos éducateurs et bénévoles sont toujours aussi motivés et chose rare, contrairement à de nombreux autres clubs, leur nombre reste stable, un grand merci à tous.

A noter que notre club, conscient de son rôle social au sein de la commune, a décidé que les licenciés ayant réglé leur cotisation l'année dernière en auraient la gratuité pour cette année.

Les objectifs de l'école de foot restent pour cette année JEU et PLAISIR, avec pourquoi pas un brin de réussite.

Pour les seniors, souhaitons qu'ils gardent la même motivation qu'en ce début de saison, qu'ils continuent à se faire plaisir et peut-être qu'à la fin une montée au plus haut niveau départemental viendra les récompenser.

Une pensée aux entraîneurs qui les font "suer" pour la passion du foot ainsi qu'à notre arbitre Kevin BERGER qui représente dignement le club et que nous soutenons dans sa difficile fonction de maître du jeu.

Kévin BERGER - arbitre





Un grand merci à nos deux mairies Neuvic et St-Léon sur l'Isle, pour les investissements qu'elles nous apportent. Sans elles pas de club.

UN GRAND MERCI A TOUS NOS SPONSORS QUI MALGRE UNE SECONDE ANNEE DIFFICILE REPENDENT PRESENTS.

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX.

Philippe Da Costa Guedes, Président

■ Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à plus de 70 licenciés. En effet malgré la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, les effectifs sont en augmentation et nous tenons à remercier tous nos adhérents, bénévoles, parents et partenaires qui ne nous ont pas laissé tomber.

L'activité du club est répartie en 3 sections :

Le TAÏSO est une activité destinée aux adultes, dans une ambiance très conviviale, des exercices variés, dynamiques, adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De l'endurance au gainage en passant par le cardio et le renforcement musculaire, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive, facilement conciliable avec la vie active. Les séances se terminent par de la relaxation et des assouplissements.

Le **JUDO**, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel. Cette section est ouverte pour les pratiquants de tous niveaux dès l'âge de 4 ans. Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.

Le **JUJITSU**, nouvellement enseigné cette année le samedi matin à partir de 9 h 00. Réservé plutôt à un public ados/adultes.


Monsieur Jérôme CARRE, entraîneur pour la troisième année consécutive, diplômé d'Etat, éducateur sportif (Brevet d'Etat 1^{er} degré), ceinture noire 3^{ème} dan, dispense la totalité des cours de Judo/Jujitsu et Taïso. La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié constituent le code moral du Judo.

A NOTER : notre tournoi annuel se déroulera le dimanche 27 mars 2022 au gymnase de Neuvic. Cet événement accueille chaque année les combattants de la Vallée de l'Isle et de ses environs des catégories mini-poussins à benjamins.



Pour tout renseignement, l'équipe enseignants et encadrants se tient à votre disposition au dojo tous les mardi, jeudi et samedi aux heures des cours. Nous sommes également joignables :

Par mail : judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre compte Facebook, toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées :  et  Judo Club Neuvic

NOUVEAUX HORAIRES :

Mardi :

17h15-18h15 : JUDO Baby 1^{ère} année (débutants ceinture blanche 2016/2017, 4ans minimum au moment de l'inscription)

18h15-19h15 : JUDO Pré-poussins & Poussins (2012 à 2015)

Possibilité de récupérer les enfants au Centre de Loisirs avec autorisation des parents.

Jeudi :

17h30-18h30 : JUDO Pré-poussins & Poussins (2012 à 2015)

18h30-20h00 : JUDO Benjamins & Minimes & Cadets & Juniors & Seniors (2011 et avant)

20h00-21h30 : TAÏSO (renforcement musculaire-gainage-cardio).

Samedi :

9h15-10h15 : JUJITSU (14 ans minimum)

10h30-12h00 : JUDO et préparation physique

Membres du bureau :

Président : Sandra MERCIER

Trésorière : Marie PEREIRA

Vice-président : Jennifer BOINE

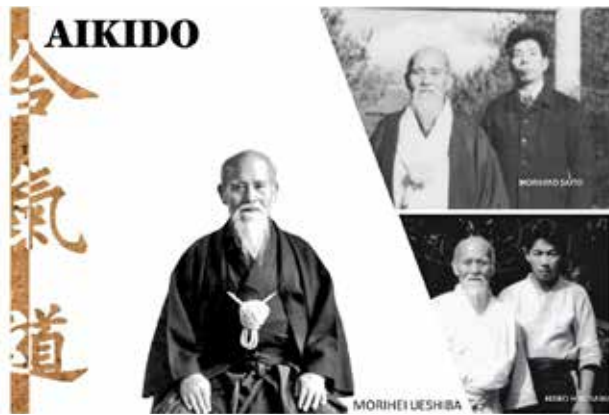
Membre d'honneur : Bruno LABRIOT

Secrétaire : Sophie GOURAND-PHILIPPE

Bénévole : Christiane PARINET



■ Aikido club DORDOGNE, dojo de NEUVIC



L'autodéfense est souvent présentée comme une solution ou pour répondre à une agression, il faut répondre par une frappe radicale sans tenir compte de la situation ou de la personne en face de vous, l'aïkido propose des alternatives à un grand nombre de situations, une autre façon d'envisager les choses en évitant si cela est possible la confrontation physique.

L'Aïkido tend à nous transmettre des valeurs d'harmonie avec la nature comme les principes physiques du corps humain, psychologique, mais surtout et aussi le côté énergie visible et non visible. Cette dernière loi est le GRAAL de l'Aïkido, la phrase d'OSENSEI à la fin de sa vie "Nul ne peut m'enlever ma force puisque je ne m'en sers pas" donne matière à réflexion.

Nous avons repris nos entraînements depuis septembre dans un dojo remis à neuf par la commune, un grand merci.



Afin de compléter les pratiques à mains nues, nous utilisons aussi des armes en BOIS réplique d'arme médiévale japonaise, afin de travailler force, vitesse et respiration.



Présentation d'une technique d'immobilisation : NIKYO Katame

En Aïkido, pas de parade, pas de recul, pas de blocage, venez assister ou participer à un cours pour en comprendre les principes et étant donné que c'est un art martial, il ne peut y avoir de compétition CQFD.



Information pratique : Aikido Club Dordogne

Dojo de Neuvic sur l'Isle (près du gymnase)

Professeur : Gilles MOLEA DUPONT - Tél 06 42 15 02 02

Cours : les LUNDI ET VENDREDI de 19 h à 20h30

Pass sanitaire obligatoire !!

■ La Boule Neuvicoise

Malgré la situation sanitaire actuelle la boule Neuvicoise s'est particulièrement distinguée en coupe de France et en championnat, qu'il soit individuel ou par équipes de clubs.

COUPE DE FRANCE



En Coupe de France cette équipe passera trois tours sur notre département éliminant successivement, St Pardoux la Rivière, Sarlat ainsi que nos amis de Montanceix, puis elle sera éliminée au premier tour de zone par l'équipe de Prégniac dans la région Bordelaise sur des terrains dignes de la foire à la Latière.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION ET JEUNES



Teddy après la victoire de son équipe en 1/2 finale face à celle de Condât le Lardin, petit par la taille mais un grand talent.

En championnat individuel tripléte promotion, l'équipe composée de Dominique ZAUZERE, Emile WINTRESTHIN et Teddy MAILLIE sera sacrée vice championne de Dordogne et participera au championnat de France qui a eu lieu à Bergerac, malheureusement sans grand résultat.

Le même jour avait lieu le championnat des jeunes où notre cadet s'est particulièrement illustré.

En prenant la troisième place, Raphaël AUGUSTIN se qualifie pour le championnat de ligue qui se déroulait à Sainte Livrade sur Lot où il échouera de très peu pour une qualification au championnat de France. Belle performance pour sa première compétition.



Raphaël à droite, sa coach et son équipe

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DE CLUBS

Quatre équipes engagées, 2 en seniors et 2 en vétérans pour cette compétition dont voici les résultats. L'équipe senior 1 en 1^{ère} division (élite départementale) termine 1^{ère} de poule et se qualifie ainsi pour les 1/4 de finale disputés sur les terrains de la poudrière à Bergerac et remportera le 1/4 de finale face à St Julien de Lampon mais hélas elle perdra cette fois en 1/2 finale face à nos amis de Montanceix.



L'équipe senior 1 avec celle de St Julien de Lampon avant le 1/4 de finale

L'équipe senior 2 termine troisième de sa poule, elle aurait pu faire mieux si elle avait été au complet à chaque rencontre.

L'équipe vétérans 1 termine également à la troisième place de sa poule avec les mêmes commentaires que pour les seniors 2.

Quant aux vétérans 2, ils terminent à la deuxième place de leur poule se qualifiant ainsi pour le 1/4 de finale hélas perdu face à Montpon.



Les vétérans 2

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue dans la salle du club samedi 28 novembre 2021 et n'a apporté que peu de changement dans le renouvellement du bureau.

Président : Jacques Large

Vice-président : Jean-Claude Coudert

Secrétaire : Laurent Troubadis

Trésorier : Stéphane Augustin

Membre du bureau : Pierre MONTEIL, Gilbert COVRE, Jonathan PERVIEUX, Jacques OUDART

Vérificateurs aux comptes : Michel AUGEREAU et Philippe BUFFE

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer notre sport-loisir n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Large Jacques, président au 06 86 50 02 39 ou rendez-vous au boulodrome tous les jours à partir de 14H00.

MANIFESTATIONS 2022 SUR LE BOULODROME DE NEUVIC

- Samedi 12 mars 14h 1^{er} stage jeunes.
- Dimanche 13 mars 10h en doublette grand prix de la ville de Neuvic.
- Samedi 26 mars 14h 2^{ème} stage jeunes
- Jeudi 07 avril 14h30 concours triplète vétérans
- Samedi 09 avril 14h30 et dimanche 10 avril 8h Championnat Départemental triplète masculin et féminin (en attente de confirmation CD24)
- Mercredi 20 14h30 et jeudi 21 avril 8h Championnat départemental triplète vétérans
- Samedi 07 mai 14h30 et dimanche 08 mai Championnat départemental doublette mixte (en attente de confirmation CD24)
- Dimanche 11 septembre 14h30 Challenge Henriette et Guy BAUNAT
- En septembre et octobre Championnat Départemental par équipes de clubs (date et lieu à définir)
- Samedi 08 et dimanche 09 octobre Championnat Régional des clubs féminins
- Dimanche 17 octobre phase finale du Championnat Régional des clubs de jeu provençal

■ Moto club de Neuvic "Family Riders"



Cette année encore, l'association Family Riders a réuni à plusieurs reprises ses membres passionnés, autour de balades et activités diverses :

- Visite d'Oradour-sur-Glane
- Journée balade à Collonges la Rouge
- Activité canoë aux Eyzies
- Visite des Jardins d'Eau de Carsac
- Balade en direction de plan de d'eau de Miallet
- Week-end à Cabrerets dans le Lot



Petits ou longs trajets, toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver, partager de bons moments autour de circuits, balades, activités ou manifestations diverses.

Partage de la passion de la moto, sourires, bonne humeur, rencontres, découvertes... Tant de raisons pour ne pas louper les "dimanches moto" des Family Riders !

La saison prochaine réserve encore plein de belles balades aux membres du club !

La saison reprendra en avril, avec de nouvelles sorties, activités, évènements.



Contacts :

Président : Philippe PETIT - 06 85 55 85 69

Secrétaire : Jennyfer PETIT - 06 68 63 70 21

Mail : familyriders24@gmail.com

Page Facebook : @familyridersneuvic

■ Club NCPC section "voitures"

La section "slot" du NCPC, regroupant les amateurs de courses de voitures à l'échelle 1/24 ou 1/32 sur circuit électrique pilotées par poignées, a repris l'essentiel de ses activités après une période de sommeil due à la crise sanitaire.

Pour l'année 2022, les courses "club" seront maintenues un samedi par mois toute la journée, et le club accueillera une manche du championnat d'Europe du 17 au 19 juin, ainsi qu'une manche du championnat de France le dernier week-end d'octobre.



L'association autour des deux circuits "Carerra" et Ninco" a repris ses activités un samedi par mois et les compétitions avec les "1000 tours de Neuvic" les 17 et 18 septembre et la seconde manche du championnat de France les 16 et 17 octobre.



Il est toujours possible de venir découvrir cette discipline très ludique sur place, route du Grand Mur à Planèze, juste à côté de la déchèterie.

Le NCPC sur Facebook à "NCPC slot"

Alain LAURENT, président
06 21 79 00 74



Madame, Monsieur, Chers concitoyens

Ces deux dernières années marquées par la pandémie COVID ont été relativement difficiles à vivre et nous espérons que vous les avez surmontées le mieux possible.

Malheureusement l'évolution de ce virus nous laisse penser que nos efforts, pour éviter sa propagation, doivent être maintenus.

Ce combat est un combat de tous les jours afin de nous protéger et de protéger ceux qui nous entourent.

Cette situation ne peut qu'augmenter notre inquiétude face à la désertification médicale (Médecins et Kinés) qui progresse et va s'intensifier dans les années à venir.

C'est pourquoi, même si nous déplorons d'être rarement associés à l'élaboration des projets du conseil municipal, nous avons voté l'achat du cabinet médical. Nous accompagnerons toutes les décisions et propositions pouvant faire évoluer favorablement l'arrivée de nouveaux médecins libéraux ou salariés.

Nous avons également voté, malgré quelques réticences sur l'emplacement retenu, la vente du terrain permettant la réalisation d'une résidence seniors qui viendra compléter l'offre de ce type de logement.

Nous regrettons l'absence de la mise en place d'une "commission travaux" dans laquelle nous pourrions apporter nos idées et ainsi que nos compétences.

Notre collaboration pourrait faire évoluer et avancer certains projets d'intérêt général, notamment assainissement collectif, voirie, etc. qui sont plus ou moins liés à la CCIVS où nous sommes représentés.

Afin de rester constructif, nous communiquerons malgré tout nos suggestions et avis à la municipalité.

Madame DOYOTTE ayant été élue Maire, nous avons voté tous les budgets afin de lui donner les moyens d'assurer son mandat.

Nous serons vigilants sur sa gestion qui devra privilégier l'investissement lié aux travaux municipaux et communautaires.

Pour finir, nous souhaitons que cette pandémie prenne fin et vous permettent d'envisager des projets qui vous tiennent à cœur.

Recevez nos meilleurs vœux de santé et réussites.

Serge FAURE
Christine BIGOT-CHARRON
Corinne PRESLE
Edmond ARAEZ

Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux d'opposition de la liste "NEUVIC avec Vous !" présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette année 2022 à toutes les Neuvicoises et tous les Neuvicois. Malgré la situation sanitaire qui perdure, gardons le moral et respectons les gestes barrières. Très belle année à vous !



Nous félicitons Madame Paulette DOYOTTE pour son élection à la fonction de Maire de NEUVIC-SUR-L'ISLE.

Nous nous sommes réunis 6 fois en conseil municipal.

Nous avons soutenu des actions en lien avec notre programme:

- La modernisation du parc d'éclairage public avec pour finalité, des économies d'énergie et donc un allègement de la facture d'électricité d'éclairage public. Le plan de financement prévoit 57 895€ HT sur 6 ans, le SDE 24 participant à hauteur de 35 %.

- Les conventions de bail sur 30 ans avec la société BAT ENR SOL PERIGORD filiale de la SEM 24 PERIGORD ENERGIE pour la construction d'un bâtiment avec toiture photovoltaïque. Les raccordements ENEDIS et les tranchées restent à la charge de la commune. Le développement d'installations à Énergie Renouvelable (ENR) est très louable et nous l'avons porté fort lors de notre campagne. Toutefois, nous regrettons que la commune laisse échapper ces sites de production et que les habitants n'en profitent pas.

- Le soutien aux associations par lesquelles le lien social existe surtout dans le contexte actuel.

- Le renouvellement de la convention avec l'association RICOCHETS.

- L'achat du cabinet médical pour 260 000€ pour réaliser une maison de santé pluridisciplinaire. Bien que les loyers doivent couvrir l'emprunt, les travaux d'entretien et la création d'un secrétariat seront à la charge de la commune. Rappelons qu'à l'été 2018, notre ancien maire écrivait - suite à la demande de l'opposition d'échanger sur le manque de médecins - que "Ce ne sont pas les maisons médicales ou autres structures qui vont régler le problème, ce sont les médecins qui manquent !" suite à la demande de l'opposition d'échanger sur le manque de médecins. Quoique !!!

Nous avons également approuvé la vente d'un terrain pour la construction d'une Résidence Services Seniors qui pourrait accueillir 88 résidents, le tout adapté aux personnes à mobilité réduite. Il faudra rester vigilants afin que ce projet privé n'entraîne pas une baisse du nombre de locataires de la Résidence Autonomie qui est propriété communale.

D'autres décisions soumises aux votes :

- L'acquisition par préemption d'un terrain rue du jumelage pour le projet porté par la communauté de communes (CCIVS) de cuisine centrale

- L'acquisition d'un terrain de 15 000€ pour le parking du cimetière.

- La vente du presbytère pour 220 000€ et d'une bande de terrain ouvrant accès au parking pour 10 € le m2.

Pour conclure, nous avons toujours soutenu et accepté ce qui nous semblait conforme à notre programme et dans l'intérêt de la communauté des citoyens qui vit sur ce territoire communal.

M REMAUD et F LAHONTA.

Nouvelles activités

A NEUVIC

AO Electricité générale

Adrien OTTOBON
Le Maine - Neuvic
06 03 75 05 45
ao.elec24@gmail.com



Suite à un changement de vie, nous nous sommes installés à Neuvic avec ma femme, consultante en optimisation fiscale et patrimoniale et mes 3 enfants depuis bientôt deux ans. Je suis électricien en bâtiment depuis 15 ans et viens de me mettre à mon compte depuis cet été. Je souhaite continuer à travailler auprès des habitants de notre belle commune. Au plaisir de vous rencontrer ! Je vous présente à tous mes meilleurs vœux.

Déborah DENIS

Géomètre Expert foncier
8 place Eugène Le Roy - Neuvic
05 53 80 02 77
contact@geometre-expert-riberac.fr



Permanence : mardi 09h-12h et vendredi 14h-17h
sur rdv les autres jours.

Le foyer Printanier



Thomas PAILLARD
14 av. Gal. de Gaulle - Neuvic
06 42 97 02 76
foyerprintanier@gmail.com



Le Foyer Printanier est une association qui récupère, revalorise et remet en vente à prix solidaire les objets culturels. Dans la boutique il est possible de retrouver des livres, DVD, CD, jeux de société et jouets pour enfants...

Vous pouvez nous amener ce qui ne vous sert plus, ou même nous appeler pour que nous puissions venir les récupérer directement chez vous !

Moins d'objets jetés, c'est moins de déchets enfouis ou brûlés et plus de jolis cadeaux et de petits plaisirs curieux et originaux... Ça coûte moins cher pour tout le monde !

Ouverture le samedi de 10h-12h - 14h-17h.

RESPECT-AME

Béatrice CLAVEAU
73 avenue de Bordeaux - Neuvic
05 53 80 10 03
respectame24190@gmail.com

Différentes pratiques de bien être, coaching, création et vente d'objets des membres de l'association, pour toutes les personnes désireuses de sortir de leur zone de confort et souhaitant rompre leur solitude.

PRIMOC BÂTIMENT 24

Avenue de Bordeaux - Les Cinq Ponts - Neuvic
06 05 58 83 76
contact@primocbatiment24.fr
www.primocbatiment24.fr

Entreprise locale spécialisée en agencement et aménagement intérieurs.

Florentina et Ionut Mocanu vous accueillent du lundi au vendredi afin d'étudier vos projets de travaux intérieurs en placo, peinture, isolation et décoration.

SARL BAIE L'ISLE - Location de gîtes

Anne-Sophie et Hervé PORQUEZ
Les léonardoux - Neuvic
06 02 09 29 83 - 05 53 80 22 88
baielisle@orange.fr



Location à l'année, semaine et nuit selon disponibilité. Les entreprises et clientèle de passage sont les bienvenues.

LE P'TIT TONNEAU - Caviste

Marine et Vincent DENNERY
3, place de l'Eglise - Neuvic
marine@leptittonneau.fr
05 53 81 62 75

Entreprise Yannick SEDRAN Charpente Maçonnerie Couverture

Avenue de Bordeaux - Les Cinq Ponts - Neuvic
06 72 72 52 88
yannick.sedran@orange.fr
http://Construction-Dordogne-sedran.fr/

Entreprise Thomas SEBASTIEN Plaquiste - Peintre - Carreleur

4 rue des Belleys - Neuvic
06 80 80 46 67
thomas.sebastien24190@gmail.com

Zachary GASSERT

Garagiste (anciennement garage de la Jaubertie)

14 avenue de Bordeaux - Neuvic
05 53 82 14 68

Auto-Ecole "John"

(anciennement auto-école Michel)

1 rue du Majoral Fournier - Neuvic
06 78 09 14 97

Restauration des inscriptions du monument aux morts de la place Eugène Le Roy.

Le devoir de mémoire c'est aussi l'entretien des monuments et plaques commémoratives ou du souvenir. C'est ainsi que le monument de la place Eugène Le Roy a retrouvé ses lettrages dorés et bientôt ce sera au tour des plaques de l'église de retrouver leurs lettres rouges, de la couleur du sang de nos anciens morts au combat.



Et si vous deveniez porte-drapeau ?

Le rôle d'un porte-drapeau consiste à rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et disparus. Sa mission est absolument essentielle à la perpétuation de la mémoire de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour notre pays et ses valeurs.

Il n'est pas nécessaire d'être un ancien combattant.

Les conditions :

- Vouloir participer au devoir de mémoire
- Être en capacité de porter le drapeau de 2,7 kg
- Porter une tenue vestimentaire irréprochable

En raison de la diminution de l'effectif et de l'âge des porte-drapeaux, nous souhaitons pouvoir accueillir de nouveaux volontaires.

Pourquoi pas vous ?

Contact Jean Philippe REMY - 06 74 94 54 66

Hubert Faure ce héros, fierté de Neuvic

Dans le petit journal de Neuvic de l'été dernier, nous avons publié des photos des cérémonies en l'honneur à Hubert Faure, tant à Paris qu'à Bayas, le petit village où il a été inhumé.

Dans ce bulletin municipal, nous publions l'intégralité du magnifique éloge funèbre prononcé par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Eloge funèbre de monsieur Hubert Faure Bayas, Gironde (24 avril 2021)

Geneviève DARRIEUSSECQ,
ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

Mesdames, messieurs les autorités civiles et militaires, Familles, proches et amis,
Mesdames, messieurs,

France ! Voici un de tes fils qui s'est tant battu pour ta liberté, ton honneur et ton nom. Accueille-le sous ton firmament avec les plus fidèles de tes serviteurs, parmi tous les soldats qui ont porté avec courage ton étendard, au milieu de la cohorte des héros qui ont fait notre histoire.

France ! Au cœur de la seconde Guerre mondiale, dans ces heures sombres, ce nom était un cri de ralliement, une voix d'espérance, une raison de combattre, une juste cause qui l'emportait sur toutes les autres. Hubert FAURE était de ces lumières dans l'obscurité. De ceux qui, en suivant le général de Gaulle, ont ramassé le glaive tombé au pied de la patrie pour le pla victoire acquise et le fléau nazi abattu.

Toute sa vie, Hubert FAURE est demeuré fidèle aux idéaux de la France libre et à l'esprit combattant forgé au cours de l'épopée du commando Kieffer. Connaître et raconter sa vie, c'est nécessairement parcourir un siècle de notre histoire, son siècle. C'est évidemment y ouvrir quelques pages dramatiques et y lire des lignes emplies de détermination et de résolution dans l'adversité

Ainsi, au nom du ministère des Armées et du Gouvernement, je viens adresser adieu de la Nation à un homme d 1 honneur, de coeur et d'action. Devant vous, monsieur Hubert FAURE, la République s'incline avec respect et gratitude. Vous étiez un témoin inestimable et une mémoire vivante de la Seconde Guerre mondiale. Vous étiez parmi les derniers de ceux qui ont pris les chemins les plus escarpés et les plus dangereux pour que la France reste la France. Vous étiez parmi le dernier carré de la garde, vous étiez, avec votre camarade Léon GAUTIER, les deux derniers frères d 1armes des 177 Français du Jour J.



Hubert FAURE, votre jeunesse périgourdine fut inséparablement liée à l'ombre de la Grande Guerre. Né à quelques jours de la déflagration de 1914, votre père fut de ces milliers de poilus revenus affaiblis et blessés du front. Pourtant, cela n'a pas étouffé votre vocation militaire. A 20 ans, vous avez épousé l'armée et vous vous êtes engagé au sein du 22^{ème} régiment de dragons. Vous avez alors découvert les ouvrages et les théories sur l'arme blindée émises par un officier plein d'avenir. De ce Charles de Gaulle dont les paroles, les actes et la force de conviction ont guidé vos pas.

Ce même colonel, qui commanda, au printemps 1940, lorsque la tempête allemande se déclencha, la 4^{ème} division cuirassée dans laquelle vous fûtes intégré.

Vous avez combattu sur les fronts de l'Aisne et de la Meuse, vous avez participé à l'offensive de Montcornet. Comme des centaines de milliers de "ceux de 40", vous avez été fait prisonnier. Une longue captivité au Stalag se profilait, mais, preuve de votre sourde résolution et de votre combativité ardente, vous êtes parvenus à vous échapper. Vous entamez, en 1942, un long périple pour rejoindre le rivage de l'Angleterre et les Forces Françaises Libres en passant par la péninsule ibérique et les geôles franquistes.

De l'autre côté de la Manche, fort de votre expérience militaire, de votre excellente condition physique et de votre solidité morale, vous intégrez les commandos français en cours de formation. Après un entraînement exigeant et intensif sous les ordres d'un chef d'exception, le capitaine de corvette Philippe KIEFFER, vous participez à l'une des plus importantes opérations militaires de l'histoire.

Le 6 juin 1944, sur Sword Beach, portant l'uniforme britannique mais rayonnant de l'écusson tricolore et du nom de France, vous fûtes un des premiers à aborder la plage qui vous était assignée. Malgré des tirs nourris, une farouche résistance, les premiers blessés, les premiers morts, vous avez affronté le feu ennemi.

Les 177 fusiliers marins du commando Kieffer ont été à la hauteur des espérances, ont atteint leurs objectifs et notamment la prise du blockhaus-casino de Ouistreham. Dans le bocage, dans cette terrible bataille de Normandie, face à la ténacité allemande, vous et vos camarades avez tenu pendant des semaines sans être relevés. A cette occasion, votre nom s'est inscrit dans l'histoire de la Nation.

Au cours des combats vous avez été blessé plusieurs fois et notamment le 7 juillet 1944. Remis sur pied avec cette remarquable force, alliance de volonté et de résilience, vous êtes reparti au front. Vous participez alors aux périlleux affrontements pour la libération des Pays-Bas. Une vilaine blessure accidentelle à la colonne vertébrale a raison de votre engagement militaire.

Avec l'humilité des héros véritables, vous reconstruisez votre vie et devenez ingénieur des travaux publics. Vous bâtissez un foyer et une famille dont aujourd'hui témoignent votre fille, vos petits-enfants et vos arrières petits-enfants.

Jusqu'au terme de votre existence, vous avez continué à témoigner, à raconter et à rendre hommage à vos camarades. Grand croix de la Légion d'honneur, en vous, Hubert Faure, je salue un exemple de Français combattant et un artisan de la victoire.

Votre héritage est toujours présent. 77 ans après, l'esprit du commando Kieffer perdure dans nos forces spéciales. Le pragmatisme, le sang-froid, la rigueur et le don de soi sont, aujourd'hui encore, les qualités et les forces de nos commandos. Comme vous, ils portent le béret vert avec fierté. Comme en 1944, ils sont, dans de nombreuses opérations, la pointe de notre épée.

Hubert Faure, vous avez choisi de reposer en cette belle terre girondine et libournaise, dans le soleil et la lumière du sud-ouest, que vous avez aimé, que vous avez choisi pour lieu d'adoption. Recevez fraternellement notre estime et notre gratitude. La République française sera fidèle à votre souvenir, à vos leçons et à l'esprit de votre combat.

Vive la République !
Vive la France !

■ Jean-Jacques ELIAS n'est plus.



Jean-Jacques ELIAS nous a quittés le 10 février 2021. Personnage et personnalité de Neuvic, notre cité lui doit beaucoup. Nous reproduisons ici l'intégralité des discours prononcés par François Roussel, Maire de Neuvic (1) et par son petit-fils, Paul Dieudonné (2) lors de ses obsèques.

Eloge funèbre prononcé par François ROUSSEL lors des obsèques de Monsieur Jean-Jacques Elias en l'église de Neuvic, le 22 février 2021

Chère Jeanine
Chère Christine
Chère Véronique
Chers Paul et Benjamin
Chers amis

Jean-Jacques Elias s'est éteint mardi dernier chez lui, au moulin de la Veyssière.

Sa voix s'est tue, je dis sa voix car Jacky c'était d'abord une voix, une belle voix grave, forte ou douce, selon l'humeur du moment.

Sa voix avait un timbre à mi-chemin entre la voix de Jean-Pierre Marielle et celle de Philippe Noiret avec lequel il avait d'ailleurs une certaine ressemblance physique.

Cette voix de Jacky c'était un don du ciel qui faisait que dès qu'il prenait la parole, on l'écoutait.

J'ai le souvenir très vif d'un rendez-vous avec un journaliste de FR3 venu faire un reportage sur Neuvic. L'un des sujets était le moulin de la Veyssière ! Comme le veut l'usage, le journaliste dit à Jacky, je vous donne 3 minutes de temps de parole. Ce fut finalement Jacky qui décida lui-même d'arrêter au bout de 25 minutes montre en main. Il avait le don de captiver ses auditeurs.

J'ai écrit dans la préface de son ouvrage : "Histoires de Neuvic-sur-l'Isle" que Jacky était un merveilleux conteur.

Quel bonheur de l'écouter parler de son moulin, ou du château et de sa marquise, de l'épopée Marbot Bata ou encore de la dernière guerre, de la vie politique bien sûr ou tout simplement des gens d'ici qu'il aimait tant.

Jacky était un puits de savoir et la chance a voulu qu'il prit plaisir à écrire tout ce qu'il nous racontait.

Pendant plus de 20 ans, il a tenu la rubrique "Neuvic mon histoire" qui était attendue par les lecteurs assidus du bulletin municipal. Et puis un jour, dans les années 2010, il a décidé d'écrire un livre "Histoires (au pluriel) de Neuvic-sur-l'Isle".

Un travail considérable fait de milliers de souvenirs et de minutieuses compilations ont fait que nous avons un livre exceptionnel et unique sur l'histoire de notre village.

Jacky a eu une vie incroyablement riche et dense. Meunier depuis toujours et meunier pour toujours, mais aussi excellent boulanger et bien d'autres métiers car il réussissait tout ce qu'il entreprenait.

En même temps que ses activités professionnelles pourtant très prenantes, Jacky avait d'importantes responsabilités à la chambre de commerce mais aussi à Périgord Mutualité dont il fut un référent national.

Ici à Neuvic, il a beaucoup fait pour notre village, avec son ami Jean Salomon il est à l'origine du camping et du syndicat d'initiative, ancêtre de l'Office du tourisme. Également tête pensante d'un comité des fêtes où dans les années 60 des stars internationales du cyclisme sprintaient dans les rues de Neuvic !

Il fut également le grand ordonnateur de deux fêtes, celle de 1966 et celle de 1992. N'oublions pas non plus la création avec quelques amis du Lions Club de la Double.

Enfin Jacky a été un élu de grand talent, souvent visionnaire. J'ai eu la chance et l'honneur de l'avoir à mes côtés pendant trois mandatures.

Avec son copain d'enfance Jeannot Dubos, il évoquait souvent Neuvic d'autrefois, mais il avait toujours de nouveaux projets en tête. On refaisait le monde un peu avant midi dans la tisanerie de la mairie autour du verre de l'amitié.

Je peux attester que la plupart des grands équipements de Neuvic d'aujourd'hui, ont été décidés avec l'avis prépondérant de Jacky.

Il était plus qu'une personnalité de Neuvic, c'était un monument !

A vous Jeanine, à vos enfants et petits-enfants, je dis que vous pouvez être fiers de votre époux, de votre père et grand-père comme lui aussi était fier de vous.

Il faudra un jour, quand les temps seront venus, que le conseil municipal associe le nom de Jean-Jacques Elias à un lieu de notre cité. Il faudra choisir la rue, la place ou l'ouvrage qui convient le mieux pour saluer sa mémoire.

Toute sa vie, Jacky a mis sa puissance de travail, sa passion de Neuvic et sa générosité au service des autres.

Au nom de tous nos concitoyens, je te dis Merci pour tout et adieu mon cher Jacky.

François ROUSSEL, Maire de Neuvic

Dicours de Paul DIEUDONNE

Mon cher papy,

Je t'écris ces quelques lignes depuis ton bureau. Une pièce au moulin ou tu passais le plus clair de ton temps ces dernières années et dans laquelle nous avons beaucoup partagé. Tu nous as quitté le 16 février 2021 après 87 ans d'une vie riche d'engagements et d'accomplissements.

Tu étais de ceux que nous avons l'habitude de qualifier de personnage. Il faut dire que ta carrure et ta voix rauque reconnaissable entre mille en ont impressionné plus d'un, moi le premier.

Homme de lettre et d'histoire tu l'es devenu. Après une enfance marquée par l'absence de ton père Paul fait prisonnier pendant la guerre en Allemagne, tu découvris en 1945 à son retour le fonctionnement de ce moulin, ton moulin, notre moulin à qui tu consacras ta vie.

Cette passion dévorante pour ce lieu chargé d'histoire te poussa à quitter l'école en 4^{ème} pour te consacrer à l'apprentissage de la minoterie et de la boulangerie. Cette décision fût certainement celle qui aura fait de toi le personnage que tu es devenu. Ton grand-père eut d'ailleurs ce jour-là cette phrase mémorable mais qui te caractérise si bien : "les Elias, mauvaise tête mais bon cœur".

C'est en 1954 que tu partis pour le service militaire, une aventure que tu adorais raconter. Tu n'étais alors jamais vraiment parti de Neuvic, sorti du cocon familial de la Veyssière. Cette expatriation, d'abord à Orléans puis à Versailles te permit de te confronter à des gens de tous milieux aux savoirs et à la culture souvent développés.

Grâce aux bons résultats obtenus aux tests d'aptitudes, tu intégras l'école des sous-officiers de Versailles. Cette affectation te permis de découvrir Paris avec ton copain de régiment Gilbert. Il te fit connaître Brassens qui ne te quitta plus et qui nous accompagnera d'ailleurs aujourd'hui. Tu découvris l'Olympia, les monuments parisiens, l'ambiance de cette ville que tu adorais et où nous avons partagé un excellent repas lors de ton dernier voyage là-bas en 2017.

Tu repartis ensuite pour Salbris puis Cercottes. Ces deux années passées au service militaire ont profondément changé ta vie. C'est à ce moment-là qu'est née ta soif d'apprendre, ta passion pour les livres, pour l'histoire de France.

Une passion naissante s'était déclarée avant ton départ au service militaire. Celle que tu as entretenu pendant plus d'un demi-siècle avec mamie. Quelle longévité, j'en suis toujours admiratif. Arrivée au Moulin en 1957 après votre mariage, tu promis alors à mamie que vous iriez vous installer ailleurs. 63 ans après tu t'y es éteint paisiblement, à ses côtés.

Je ne reviendrai pas sur ton engagement associatif, municipal, mutualiste ou tu as énormément donné pour

les gens, les gens que tu aimais tant. Je ne reviendrai pas non plus sur ton amour pour Neuvic que chacun sait inconditionnel. Beaucoup m'ont dit depuis que tu es parti que nous perdions une part de l'histoire de Neuvic, tu en étais son garant.

Je souhaiterais cependant revenir sur ton attachement et le mot est faible pour le moulin de la Veyssière. Tu y es né, tu y as grandi puis construit une famille et élevé tes deux filles Christine ma mère et Véronique ma tante. Ce lieu unique a été l'ancrage de ta vie. Meunier d'héritage, tu as su y faire perdurer la tradition familiale : la fabrication de l'huile de noix. C'est toi qui dis à ton père en 1972 de conserver le pressoir et la poêle alors que lui pensait que plus jamais ne se fabriquerait de l'huile dans le moulin. Plus tard, tu consacras tous les hivers du temps pour fabriquer de l'huile pour les gens. Je te revois au bord de la poêle touiller la pâte comme tu le disais. Ce moulin tu en connaissais les moindres recoins, les moindres rouages.

Nous sommes aujourd'hui orphelins de tout ce savoir. Mais la plus belle chose que tu aies pu faire, c'est de nous le transmettre. Nous transmettre cette passion pour ce patrimoine, joyau de notre famille. Je te fais aujourd'hui une promesse papy, l'histoire continuera de s'écrire et l'huile de couler au Moulin de La Veyssière...

Le conseil municipal aura à se prononcer prochainement sur le choix d'un lieu portant le nom de "Jean-Jacques Elias".

Toutes les suggestions sont les bienvenues et pour l'instant, c'est la proposition de nommer le pont du bras du Vern face au moulin de la Veyssière "Pont Jean-Jacques Elias" qui semble la plus appréciée.

■ Distinctions honorifiques

Médailles d'honneur de la ville de Neuvic

- Jean-Claude COUDERT dit Jeannot, conseiller municipal de 2001 à 2020, porte-drapeau
- Roger PETIT, conseiller municipal de 2008 à 2020, champion de course à pied, militant associatif
- Marie et Jean François COPPENS, militants de la presse et de la littérature, bienfaiteurs du village, exploitants du hall de presse de 2010 à 2021

Médaille du Meilleur apprenti de Dordogne

Un neuvicois à l'honneur dans les salons de la préfecture, Quentin BERGER, médaille d'argent dans la catégorie installation sanitaires



■ "MOSELLE déracinée 39/40"



La commune de PANGE située dans le département de la Moselle, a convié la Mairie de NEUVIC sur l'ISLE à célébrer les 13 et 14 novembre 2021, le 80ème anniversaire des évacuations et des expulsions de Mosellans.

Françoise ANGI BAUD, conseillère municipale, représentait Madame le Maire de Neuvic, Paulette DOYOTTE.

De nombreux habitants de PANGE, brutalement chassés de chez eux en 1940 par les nazis, ont été chaleureusement accueillis en novembre 1940 par la commune de NEUVIC. Ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre, en juin 1945, d'autres y fonderont une famille.

Depuis plusieurs années, une rue de PANGE a été nommée "Rue de Neuvic sur l'Isle", en remerciement de l'accueil que les Neuvicois ont réservés aux réfugiés pangeois.

Le programme de ces deux journées était riche d'histoire et de souvenirs :

Samedi matin 13 novembre

- Inauguration des plaques commémoratives "Accueil des Mosellans déracinés" et des expositions

De nombreux élus du Département, les habitants de Pange ainsi que M. Henri CHAMPOUILLON, âgé de 93 ans, dernier habitant de la commune ayant été expulsé à Neuvic étaient présents. Sa tante demeure au lieu dit la "Veysière" à Neuvic.

Samedi soir 13 novembre

- Conférence organisée par la Commune de PANGE dans le cadre de la Moselle Déracinée 1939-1940, par Philippe WILMOUTH, président de l'ASCOMEMO. (Association pour la Conservation de la Mémoire de la Moselle en 1939-1945)

Dimanche matin 14 novembre

- Messe Patriotique à l'Eglise Saint-Martin de PANGE
- Commémoration du 11 Novembre au monument aux Morts - Cimetière de PANGE

La Marseillaise a été interprétée par les élèves du CM2 de l'école élémentaire 1,2,3 Soleil.

Cette commémoration a renforcé les liens entre nos deux communes et entre les générations.

La médaille d'honneur de la ville de NEUVIC-SUR-L'ISLE, quelques produits locaux ainsi que deux ouvrages rédigés par Monsieur Jean-Jacques ELIAS et Monsieur Jean-Pierre KOENIG ont été remis à Monsieur le Maire de PANGE, Roland CHLOUP.

La Municipalité et de nombreux Pangeois ont manifesté le désir de découvrir notre commune terre d'accueil de leurs anciens et ainsi pérenniser cet échange.

Dès que nous serons sortis de la pandémie, nous recevrons nos amis mosellans avec l'honneur et l'amitié qu'ils méritent.

■ Neuvic signe la charte ville aidante Alzheimer Mercredi 24 novembre

La ville de Neuvic vient de signer la charte Ville aidante Alzheimer et réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner l'association France Alzheimer dans ses missions.

La maladie d'Alzheimer touche 9000 personnes en Dordogne, sans compter les proches aidants.

L'association départementale France Alzheimer propose aux personnes malades et à leurs familles un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de soutien psychologique. Le soutien apporté par l'association se concrétise par de nombreuses actions de proximité menées au profit des familles touchées par la maladie. Ces dernières peuvent ainsi bénéficier de moments d'échanges, de partage et de convivialité.



■ Etat Civil

La publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès est strictement encadrée.

Afin de protéger les données personnelles des citoyens, enregistrées par le service d'état civil à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, les informations ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier de l'état civil.

Ainsi, l'état civil n'est plus publié dans le bulletin municipal

■ Lâcher de ballons de l'association Hespéranges

Dimanche 5 septembre à 14 heures à la base de loisirs de Neuvic, une manifestation un peu particulière se préparait. Hespéranges, l'association d'aide aux parents en deuil périnatal s'est réunie avec des papas, des mamans, des grands-parents, des frères, des sœurs et des amis pour rendre hommage à leurs petits êtres disparus bien trop tôt. Sous un beau soleil, nous avons regardé s'envoler d'une barque une multitude de ballons de toutes les couleurs. Hespéranges avait préparé pour l'occasion un goûter, une loterie et tous les enfants présents reçurent des poches de bonbons pour leur plus grand plaisir.

Cela faisait du bien de voir tous ces petits jouer dans ce bel espace. L'après-midi fut une belle réussite remplie de rires, de sourires malgré la souffrance immense qu'ont vécue ces familles. Nous sommes de tout cœur avec eux et ce fut avec plaisir que nous les avons reçus à Neuvic pour cet hommage.



■ Les lauréats du concours des maisons fleuries 2021

• DECORS JARDINS / PARCS visibles de la rue

- 1^{er} Irène et Rénato BONNASSERA
- 2^{ème} Bernadette OLIVERO
- 3^{ème} Marie Elisabeth BONNELIE et Michel VANDERHEGGEN
- 4^{ème} Floriane et André LACOMBE
- 5^{ème} Martine LE REUN
- 5^{ème} ex aequo Sylvie et Bernard BRUTTE
- 5^{ème} ex aequo Martine et Patrick JALLON
- 6^{ème} Patrick MANÇON
- 6^{ème} ex aequo Joëlle DELORD
- 6^{ème} ex aequo Gilles et Dominique DUPEYRAT

• DECORS BALCONS / TERRASSES

- 1^{er} Jeannine BESSE
- 2^{ème} Jeannine et Claude BIGAULT
- 3^{ème} Claudine RASPIENGEAS
- 4^{ème} Claudette et Alain DELUGIN

Le traditionnel concours des maisons fleuries est reconduit en 2022.

Tous les habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune sont invités à participer.

Il permet de mettre en valeur le travail de ceux qui consacrent une partie de leur temps libre à fleurir leur jardin.

Le jury passera durant l'été. La remise des prix se déroulera à l'automne.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au secrétariat de la mairie au 05 53 82 81 80



NEUVIC MON HISTOIRE

Le gué du Chalard, près de Puy de Pont, un lieu de passage multiséculaire

Menée depuis quelques années pour les Patrimoniales de la Vallée du Salembre et la SHAP, une étude de la vallée du Salembre révèle que ce couloir Nord-Sud fut au cours des deux millénaires précédents une voie de passage primordiale.

Les possibilités pour sortir de l'Aquitaine par le Nord sont peu nombreuses, dès qu'il s'agit de conduire un groupe d'hommes important, comme par exemple une armée (armement, ravitaillement, ...). Or, quand on se situe en Périgord, vers l'Ouest, au Nord de l'Isle nous trouvons la forêt de la Double et au Sud, la forêt du Landais. Il s'agit de zones de marécages insalubres, sans voie de communication et donc difficile à traverser.

Au-delà de notre région, à l'Ouest le voyageur se heurte au problème important de la largeur des fleuves et rivières qui ne posséderont pas de pont avant le XIX^e siècle : Isle, Gironde, Dordogne, Adour, etc... La traversée n'est alors possible qu'individuellement par bateau...

De la même façon, si nous allons vers l'Est de notre région, le passage est de plus en plus difficile car le relief est plus accentué vers le Limousin ; les coteaux sont beaucoup plus abrupts est donc les vallons beaucoup plus encaissés ; l'ensemble est donc plus difficile à parcourir pour les animaux de traits... Certes, au cours des siècles, la situation va progressivement s'améliorer, car le calcaire va se déliter en adoucissant le paysage et en comblant le fond des vallons, cependant que les sommets vont se boiser. Reste que l'axe Nord-Sud empruntant la vallée du Salembre fut d'emblée reconnu par les hommes comme étant un passage privilégié pour sortir de l'Aquitaine vers le Nord.

De plus, c'est donc dans notre région du Périgord Ouest, qu'il existe une zone de passage, et celle-ci est très étroite : certes il y a la vallée de la Beauronne, mais avec un passage à Mussidan difficile car sans gué au niveau de l'Isle. Le gué le plus facile et le plus accessible est celui de Puy-de-Pont, dit gué du Chalard, c'est-à-dire à Neuvic sur l'Isle, au débouché du Salembre. On comprend alors l'importance de l'oppidum de Puy-de-Pont et nous voyons ainsi comment cet axe du Salembre est longtemps resté primordial.

D'autre part il n'y a pas que l'axe Nord-Sud ; il y a aussi les axes Est-Ouest et la voie principale se situés aussi sur nos coteaux. C'est l'ancienne voie de Périgueux à Bordeaux, bien connue, qui passe par le Pont-de-la-Beauronne, le Pas-de-l'Anglais, Saint-Germain-du-Salembre et Coutras. La grande vallée de l'Isle est longtemps trop marécageuse pour être utilisable toute l'année.

Cette disposition géographique explique la richesse de la vallée du Salembre en sites anciens : Sites archéologiques d'abord (nombreux gisements néolithiques et au moins trois villas gallo-romaines), mottes féodales, châteaux, maisons fortes, cluzeaux, églises fortifiées, etc...

Ces notions, qui peuvent paraître anciennes, sont beaucoup plus actuelles et récentes qu'il n'y paraît. On peut donner plusieurs exemples, à des époques différentes, qui vont illustrer cette situation :

1/ Au cours du premier millénaire, vers 730, Abderaman et son armée de sarrasins sont remontés depuis Perpignan, Toulouse, le Quercy, l'Agenais et ont emprunte le gué du Chalard au Puy-de-Pont pour gagner l'Angoumois et aller se faire battre par Charles Martel à Poitiers en 732. Quelques mois plus tard, et dans l'autre sens, c'est le même Charles Martel qui passe et traverse l'Isle sur le même gué pour venir se faire couronner Duc d'Aquitaine.

2/ Dès l'an 1000, la vallée du Salembre est une voie secondaire du Chemin de Saint-Jacques. Venant de Tours, en arrivant à Angoulême, si certains pèlerins s'engageront vers Bordeaux (Gironde, Landes...), la majorité de ceux-ci bifurqueront et prendront la direction Sud, pour éviter les Landes et la traversée des fleuves. En regardant la carte il est étonnant de voir qu'une ligne quasiment verticale va relier Angoulême, La Roche-Beaucourt, Saint-Médard de Drôme, Segonzac, Chantérac et le gué de Puy-de-Pont à Neuvic. Immédiatement après ce gué ce chemin retrouvera la voie Saint-Jacques venant de Vézelay, qui passe par Périgueux et se dirige vers Bergerac.

3/ Un autre exemple est celui de Catherine de Médicis, qui lorsque son fils Charles IX (âgé de 14 ans) revêt la couronne de France, décide d'un grand tour de France pour présenter son nouveau roi au peuple français. Ce voyage qui débute de Paris le 24 janvier 1564 va durer plus de deux ans, jusqu'en mai 1566. Après Lyon, puis le Languedoc et Toulouse, la Reine et Charles IX iront jusqu'à Bayonne pour retrouver Isabelle, fille de Catherine et sœur aînée de Charles IX, devenue reine d'Espagne après avoir épousé Philippe II ; elle n'a pas revu sa mère depuis son mariage.

La remontée se fera à partir de Bayonne, avec un départ le 02 juillet 1566, pour arriver à Nérac le 28 juillet à la cour de Navarre, chez Jeanne d'Albret et à Mussidan en Périgord le 08 août. Dans la journée elle fera le trajet de Mussidan à Ribérac et arrivera à Angoulême le 14 août, puis elle séjournera à la cour de Cognac.

4/ Enfin, le quatrième exemple se trouve sur une carte de l'Évêché de Périgueux, datant de 1679 ; cette carte présente la partie septentrionale de la Sénéchaussée de Périgord (par le Sr SANSON 1600-1679) et se trouve à la Bibliothèque municipale de Périgueux. Elle découpe le diocèse en 17 archiprêtrés, dont celui de Chantérac, coiffant Neuvic, Mussidan et Saint-Astier, simples villages... et nous sommes à la fin du XVII^e siècle.

Voilà donc quelques exemples qui placent bien la vallée du Salembre comme un axe majeur parmi les voies de communication du grand Sud-Ouest de la France, avec le verrou du gué de Puy-de-Pont.

Joël Beyney
Jean-Marie Bourland
Serge Laruë Charlus

Le Salembre à Puy de Pont



Table des matières

1 Editorial

2-3 les Services publics

4 Les numéros utiles

5-11 Infos pratiques

- UFC que choisir
- Recensement de la population
- Fraude à la carte bancaire
- Plan local d'urbanisme en ligne
- Rappel des règles d'urbanisme
- Les colonnes semi enterrées
- Amélioration de l'habitat - économies d'énergie
- La fibre optique arrive et élagage
- Quoi de neuf côté poubelles
- Panneau Pocket

12-13 Le budget de la commune

14-17 les chantiers de la commune

- Desserte ferroviaire
- La santé à Neuvic
- Modernisation du parc d'éclairage public
- Plantation
- Cimetière
- Aménagement de l'avenue Général de Gaulle
- Skate Parck
- Piste d'athlétisme
- Vidéoprotection
- Résidence autonomie
- Voirie
- Terrains à construire quartier de la Gare
- Lotissement rue des Chênes

18-22 Culture

- Bibliothèque
- Centre multimédia
 - La salle informatique
 - La salle de spectacle
- Concours photo
- Micro Folie

23-27 Enseignement scolaire, extra & péridolaire

- Crèche
- Ecole élémentaire
- Collège de Neuvic
- Accueil de loisirs (ALSH) Les Castors de 3 à 12 ans

28-31 La Vie de la Commune

- La Résidence Autonomie
- Le marché aux truffes
- La semaine blue
- La paroisse
- Pôle social jeunesse
- Se faire vacciner

32-33 TOURISME

- Office de tourisme

34-45 Les Associations

- A.N.A.C.E.
- Les Restos du Cœur
- Amicale des donateurs de sang
- Ricochets
- La Pause que GEM
- ADMA
- Secours catholique
- Chorale "Amitié Musicale"
- Bandas
- Comité des fêtes
- Thalia, Ici et Maintenant
- Les Ateliers Neuvicois
- Le Trait d'Union
- Nouveau Théâtre de Neuvic
- Club de gym
- Anciens combattants
- Association des Propriétaires et Chasseurs

46-57 Les Associations Sportives

- Tennis Club Neuvicois
- Neuvic CBNM
- Basket Sporting Club Neuvicois
- Canoë Kayak
- Football Neuvic - Saint-Léon
- Judo Club
- Aikido club
- Pétanque - La boule Neuvicoise
- Moto club "Family Riders"
- NCPC section voiture

58 Tribune de l'Opposition

59 Nouvelles activités

60 Devoir de mémoire

- Monument aux morts

60 Rétrospective

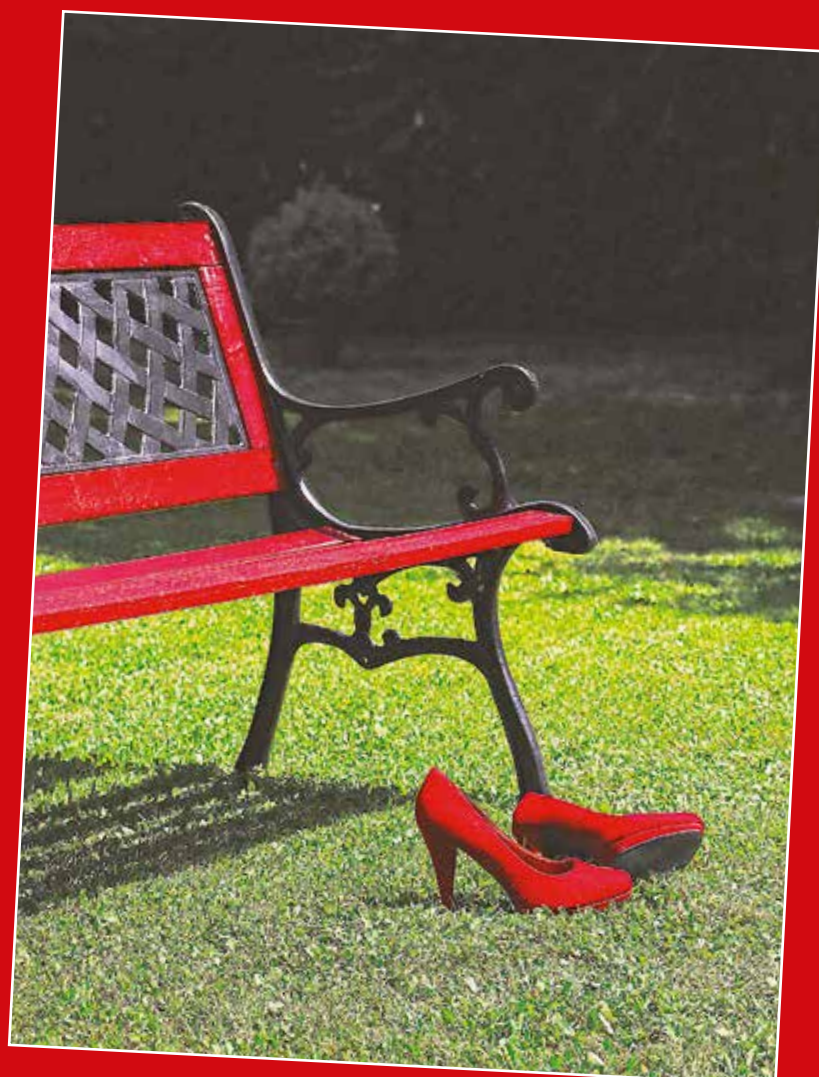
- Hubert FAURE
- Jean-Jacques Elias
- Moselle déracinée
- Lacher de ballons - Esperanges
- Concours des maisons fleuries

66 Neuvic mon histoire



1° prix catégorie enfant
Classe de Madame LE CORGUILLE
élèves de ce1

"Le voilier de la transat"



1° prix catégorie adulte
Didier TROUILLET

"Elle est partie..."